



parCOUR étudiant : un chez-soi au coeur du campus de l'Université Laval

Essai(projet) soumis en vue de l'obtention du grade de M.Arch.

Vanessa Vallée

École d'architecture de l'Université Laval

Hiver 2014

RÉSUMÉ

Cet essai (projet) s'intéresse à la notion d'habiter, comme une expérience spatiale et temporelle, par la conception d'une résidence étudiante sur le campus de l'Université Laval, à Québec. Par l'exploration de thèmes touchant tant l'architecture, la sociologie et l'anthropologie, cet essai (projet) tentera de répondre à la question : Comment concevoir un lieu de résidence collectif, investi pour une courte durée, qui soit perçu comme un milieu de vie significatif pour les étudiants y habitant?

L'hypothèse avancée afin de répondre à ce questionnement se décline en trois volets. Dans un premier temps, il faudrait valoriser le sentiment d'appartenance des résidents à leur milieu de vie, en les impliquant au sein de la résidence étudiante et en leur donnant l'opportunité de moduler leur habitat, notamment par des techniques utilisées dans le domaine des ambiances physiques passives. Dans un deuxième temps, il est avancé qu'une partie de la réponse réside dans la valorisation des interactions sociales et par la création d'un sentiment de communauté entre les usagers de la résidence. Afin d'y arriver des notions telles la taille du groupe et la diversification des espaces communs seront abordées. Le troisième et dernier volet de cette hypothèse est de préserver l'intimité des résidents, facteur essentiel à la création d'un chez-soi, par l'agencement de différents espaces de transition entre les lieux publics, semi-publics, semi-privés, privés, semi-intimes et intimes.

C'est donc par l'implication de l'étudiant au sein de la résidence, par l'encadrement des ses rapports de sociabilité et par la préservation de son intimité qu'il serait possible de créer une résidence étudiante perçue par ses usagers comme un chez-soi à part entière. La résidence étudiante pourrait alors cesser d'être perçue comme «un simple lieu de passage entre la vie d'avant et la vie d'après ». (Queffélec, 2007)



« Dans cette perspective, on peut parler d'une poétique de l'entre-temps en architecture qui tisserait des liens signifiants, tendus entre le passé et l'avenir et actuellement habitables ». Alain Guez 2008

ENCADREMENT

André Potvin

Professeur titulaire (Ph.D.)

MEMBRES DU JURY

André Potvin

Professeur titulaire (Ph.D.)

Anne Vallières

Anne Vallières Architecte, Chargée de cours à l'École d'Architecture de l'Université Laval

Remy Morency

Architecte associé Groupe A / Annexe U , Chargé de cours à l'École d'Architecture de l'Université Laval

Anne Carrier

Anne Carrier Architecte, Critique invitée

Luciano Pia

Luciano Pia Architetto, Critique invité

REMERCIEMENTS

Cette recherche création marque la fin d'un parcours académique haut en couleur, mais est également un tremplin vers une continuité professionnelle. Quelques mots pour souligner tout le soutien qui m'a été apporté par les membres de ma famille, par mon amoureux et par mes collègues et amis. Votre support moral a été crucial dans cette aventure qu'est l'essai (projet), et plus globalement, les études en architecture.

Charles, merci pour ton amour, ton objectivité, tes encouragements, ton écoute et un énorme merci pour tous ces escaliers en carton découpés avec soin! Élisabeth, Élise, Catherine et Véronique, merci d'être de si bonnes amies. Un gros merci à toi Sarah pour ces multiples moments de «brainstorm» et pour ton amitié si précieuse. Finalement, Andrée-Anne, merci pour ces cinq années d'amitié et de colocation, pour ces moments de fou rire et pour ton soutien inconditionnel.

Je tiens également à remercier mon superviseur de projet pour son écoute attentive et ses commentaires judicieux.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	I
ENCADREMENT	II
MEMBRES DU JURY	II
REMERCIEMENTS	III
Chapitre 1: Vers une poétique de l'entre temps	I
1.1 Temporalités variables du chez-soi	I
1.1.1 Chez-soi	I
1.1.2 Vision statique et vision dynamique	2
1.2 Habiter la résidence: s'identifier à son milieu de vie	3
1.2.1 L'habiter	3
1.2.2 Moduler son habitat: intervenir sur les lieux	4
1.2.3 Les rapports de sociabilité	4
1.3 L'intime: du macro au micro	5
Chapitre 2: Habiter un milieu de vie temporaire	8
2.1 Mission et enjeux	8
2.1.1 Appropriation et flexibilité	8
2.1.2 Chez-soi et intimité	9
2.1.3 Interactions sociales	10
2.2 Programme	11
2.3 Étude de précédents	13
2.3.1 L'intimité par l'implantation	13
2.4 Le site : campus de l'Université Laval	14

2.5	Une nouvelle résidence pour le campus de l'Université Laval	18
2.5.1	La volumétrie	18
2.5.2	Un lieu de socialisation et de rencontres : la cour	19
2.5.3	Répartitions des fonctions	21
2.5.4	Du public à l'intime: parcours au sein de la résidence étudiante	23
2.5.5	Rapports dynamiques d'appropriation : les panneaux coulissants	24
CONCLUSION		26
ANNEXE 1 Tableau explicatif_du public à l'intime		30
ANNEXE 2 Programme projeté pour la futur résidence étudiante		31
ANNEXE 3 Analyse comparative de précédents		32
ANNEXE 4 Analyse de précédents_ Répartition des espaces		33
ANNEXE 5 Hillside Hall / University of Rhode Island / USA / 2012		34
ANNEXE 6 Potentiel d'ensoleillement _ Analyse Échotect		35
ANNEXE 7 Planches présentées à la critique finale de l'essai(projet)		36

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Carte de concept /Vanessa Vallée / 2013	7
Figure 2.	Rangement ouvert et fermé / http://www.ducotedechezvous.com/ranger/Rangements / 2013	8
Figure 3.	Appropriation de l'espace par les occupants / ID Campus proposal / TANK Architectes / France / 2013	8
Figure 4.	Mur de rangement / ID Campus proposal / Marchi Architectes / France / 2013	9
Figure 5.	Modulation de l'espace par une cloison mobile / avi friedman / 2012	9
Figure 6.	Organisation des espaces communs semi-publics et semi-privés / Hillside hall / LLB Architects / South Kingstown / 2012	9
Figure 7.	Cheminement vers la résidence étudiante / Hillside Hall / LLB Architects / South Kingstown / 2012	9
Figure 8.	Cour intérieure comme espace semi-public / Hillside Hall / LLB Architects / South Kingstown / 2012	9
Figure 9.	Regards croisés / Amsterdam University / Mecanoo / Pays-Bas / 2012	10
Figure 10.	La cour intérieure comme lieu de socialisation / Alder Hall / Mahlum Architects Inc / Seattle / 2012	10
Figure 11.	Circulation agréable et confortable et lisibilité de l'espace / Student Housin Winning Proposal / C.F. Moller Architects / Danemark / 2012-2015	10
Figure 12.	La cour intérieure comme lieu de rencontre / RWU North Campus Residence Hall / Perkins+Will / Bristol / 2009	10
Figure 13.	Types de logements /Vanessa Vallée / 2014	12
Figure 14.	Catégories d'implantations /Vanessa Vallée / 2013	13
Figure 15.	Localisation du site sur le campus de l'Université Laval /Vanessa Vallée / 2013	14
Figure 16.	Axonométrie de la parcelle /Vanessa Vallée / 2014	15

Figure 17.	Analyse de la parcelle /Vanessa Vallée / 2014	16
Figure 18.	Pavillon Alphonse-Marie-Parent / http://eliottautourdumonde.wordpress.com/category/vie-universitaire/page/2/ / 2014	16
Figure 19.	Pavillon H.-Biermans-L.-Moraud / http://www.flickr.com/photos/halas/6744317581/sizes//in/photostream// 2014	16
Figure 20.	Pavillon Desjardins/ Google street view / 2014	16
Figure 21.	Liens entretenus avec les voisins /Vanessa Vallée / 2014	17
Figure 22.	Vue panoramique du site /Vanessa Vallée / 2014	17
Figure 23.	Croquis explicatif de la volumétrie finale du projet /Vanessa Vallée / 2014	18
Figure 24.	Coupe C 1:1000 /Vanessa Vallée / 2014	18
Figure 25.	Perspective d'hiver: matérialisation de la traverse piétonne /Vanessa Vallée / 2014	19
Figure 26.	Les différentes zones de la cour /Vanessa Vallée / 2014	19
Figure 27.	Coupe B 1:1000 /Vanessa Vallée / 2014	20
Figure 28.	Coupe A 1:1000 /Vanessa Vallée / 2014	20
Figure 29.	Répartition des fonctions dans la résidence /Vanessa Vallée / 2014	21
Figure 30.	Extrait du plan R+3_Bloc commun /Vanessa Vallée / 2014	21
Figure 31.	Vue du café et marché étudiant depuis l'intersection de la rue de l'université et de la rue du séminaire /Vanessa Vallée / 2014	22
Figure 32.	Vue du toit jardin /Vanessa Vallée / 2014	23
Figure 33.	Extrait du plan du rez-de-chaussée_Entrée principale /Vanessa Vallée / 2014	23
Figure 34.	Détail panneaux coulissants 1:50 /Vanessa Vallée / 2014	25
Figure 35.	Une lanterne pour le campus /Vanessa Vallée / 2014	25

Chapitre I: Vers une poésie de l'entre temps

Le terme poétique de l'entre temps est utilisé par Guez (Berques et al., 2008: 357) afin de représenter le fait de tisser des liens significatifs, tendus entre le passé et l'avenir et actuellement habitable. Dans le cadre de cet essai projet, cette vision sera traduite par la création d'une résidence étudiante qui permet de faire le pont entre l'ancien lieu de résidence des étudiants et leur logement futur, tout en leur permettant de s'installer confortablement dans leur chez-soi actuel. La résidence universitaire est donc appelée à devenir un choix de qualité au moment de la recherche du logement de l'étudiant, et non un passage obligé.

En effet, la résidence étudiante est perçue comme un passage entre la vie d'avant et la vie d'après, entre la résidence familiale et le futur appartement. En moyenne, les étudiants y demeurent pour une période de 2 à 3 ans (Queffélec, 2007: 50). De plus, Queffélec (2007) mentionne que l'emploi du temps des étudiants est de type pendulaire, puisque la plupart d'entre eux quittent la résidence étudiante la fin de semaine afin de retourner chez leurs parents. Ceci ne fait que renforcer l'idée de résidence temporaire. Cette section de l'essai (projet) sera donc destinée à l'exploration du thème de la temporalité en architecture.

1.1 Temporalités variables du chez-soi

Dans cette section il sera question des multiples significations du terme chez-soi et de leurs différentes implications en architecture.

1.1.1 Chez-soi

Tout d'abord, il est intéressant de définir ce qui sera entendu, tout au long de cet essai (projet), par l'emploi du terme «chez-soi». «Étymologiquement, chez est la forme atone de l'ancien français chiese, chies, ches ou chese, signifiant maison, du latin casa» (Amphoux et Mondada, 1989; 136). On peut donc utiliser la forme "chez Myriam" afin de qualifier l'endroit où vit Myriam, ou encore "chez-moi" pour représenter l'endroit où je vis. De plus, le chez-soi renvoie à deux dimensions complémentaires soit l'espace et le temps. Il est à la fois stable, par sa matérialisation, et mouvant

par sa constante évolution. Le chez-soi est le plus privé et le plus intime de nos territoires. En effet, Graumann (1989) affirme que: « [...] être chez-soi a cette connotation d'abri entre quatre murs, en un lieu où l'on peut faire ce que l'on veut et échapper à toute forme d'agression de notre privacité ». Il poursuit en affirmant que: «En nous concentrant sur la spatialité du chez-soi, nous conviendrons que ce dernier correspond au lieu, où je demeure, de manière durable ou tout au moins pour un certain temps, à une résidence qui n'implique pas nécessairement une présence permanente, mais en revanche une certaine manière d'être». (Graumann, 1989: 113)

D'autres auteurs comme Amphoux et Mondada (1989) abondent dans le même sens en ajoutant: « Espace du secret, le chez-soi peut être considéré en son sens trivial et purement local comme le dernier retranchement dans lequel l'individu se réfugie, s'entourant d'une succession d'enveloppes de plus en plus larges qui le protègent de l'extériorité; l'emboîtement des limites et des espaces est alors hiérarchique et strictement ordonné ». Par contre, ces auteurs poursuivent en précisant que:

«[...] le chez-soi ne se cache pas au plus profond de la sphère intime que protégerait la sphère privée, laquelle serait maquée par la sphère publique[...], il est le principe de l'emboîtement lui-même c'est-à-dire le passage de l'un à l'autre, la façon dont le public déborde sur le privé et réciproquement, la façon propre qu'a l'intimité de suinter dans la sphère privée ou la façon dont celle-ci révèle ou suggère certaines formes fragmentaires de l'intimité de l'utilisateur; le chez-soi n'est pas l'intime, c'est le "devenir-intime", au même titre que le "devenir-privé" ou le "devenir-public" ». (Amphoux et Mondada, 1989; 147)

Il est également possible de parler du sentiment de chez-soi qui, selon Amphoux et Mondada(1989), est un sentiment unique qui peut émerger dans de multiples conditions. En effet, il est possible de se sentir "comme chez-soi" chez quelqu'un d'autre ou dans un lieu public.

1.1.2 Vision statique et vision dynamique

Le terme chez-soi, comme mentionné plus haut, comporte plusieurs couches de significations qu'il est possible de diviser en deux grandes visions soit la vision statique (spatiale) et la vision dynamique (temporelle). La vision statique, selon Amphoux et Mondada(1989) pourrait définir le chez-soi ainsi: «[...] le chez-soi comme valeur en soi, immuable et attachée à la matérialité spatiale du logis et à l'immuabilité de son passé». Selon ces mêmes auteurs, la vision dynamique du chez-soi le définirait comme une valeur pour soi, changeante et détachée de toute matérialité spatiale. Ce qui est intéressant avec ces deux visions n'est pas de les opposer, mais bien de comprendre comment elles sont

complémentaires pour la définition du chez-soi. Ainsi: «S'il fallait privilégier la dimension spatiale, nous dirions du chez-soi qu'il est un espace propre; s'il fallait privilégier sa dimension temporelle, nous dirions qu'il est une forme stabilisée d'enchevêtrement de temporalités». (Amphoux et Mondada, 1989; 139)

Par enchevêtrement de temporalité, les auteurs entendent qu'il est possible de percevoir le temps passé dans le chez-soi de différentes manières. C'est pour ainsi dire la preuve de l'existence de différentes topologies de temps soit : le temps stationnaire, le temps linéaire, le temps cyclique et le temps discret. Premièrement, le temps stationnaire amène à définir le chez-soi comme un refuge où le temps serait suspendu, un endroit où l'on pourrait échapper au temps. Le temps linéaire amène le chez-soi à être défini comme le signe de la continuité de la vie. Le temps cyclique, quant à lui, le définit comme le lieu d'où l'on sort pour y revenir. Finalement, le temps discret est, toujours selon Amphoux et Mondada (1989), une façon de penser le chez-soi comme étant ponctuel et discontinu, en plus d'être en éternelle reconstruction, un éternel recommencement.

Ces différentes façons de définir le chez-soi permettent de supposer qu'il serait donc possible de créer une résidence étudiante qui soit perçue par les usagers comme un chez-soi, malgré la durée restreinte de leur séjour. Il faut maintenant s'intéresser aux conditions permettant l'apparition du sentiment de chez-soi.

1.2 Habiter la résidence: s'identifier à son milieu de vie

1.2.1 L'habiter

Premièrement, il est intéressant de faire une distinction entre les termes se loger et habiter. Se loger, selon Villela-Petit(1989), réfère à un usager passif alors qu'habiter est associé à un usager actif, ayant recours à des processus d'interaction dynamique avec son environnement. Selon Serfaty-Garzon (2003): « L'habitat est une création délibérée par l'habitant d'un rapport dynamique d'appropriation de son espace propre. Cette appropriation est ainsi une expression individuelle. Elle relève de l'affirmation identitaire de l'habitant.» C'est donc que l'on habite son logement au moment où l'on se l'approprie.

1.2.2 Moduler son habitat: intervenir sur les lieux

Afin que les habitants s'approprient la résidence étudiante, il est proposé, dans le cadre de cet essai (projet), que le bâtiment soit modulable par ses usagers. Comme le propose Williams-Robinson (2006): «By manipulating it [the spatial world] we affirm our identity. And, in observing our ability to affect the world outside we gain what Halowell calls self-identity and self-continuity. We learn not only that we exist in place, but that we exist in time». Dans cette optique, il serait intéressant de permettre aux usagers du bâtiment d'effectuer des modifications à la résidence afin d'atteindre une plus grande efficacité énergétique du bâtiment, ou encore afin d'augmenter le confort des usagers. Par exemple, il serait possible de penser l'ouverture des fenêtres, le déplacement de volets ou encore de proposer du mobilier amovible. À ce sujet, Graumann(1989) avance ceci: «Par le moyen de la perception, du jugement, du sentiment ou de l'évaluation, les individus et groupes sociaux expérimentent et agissent sur leur environnement concret (c'est-à-dire situé dans l'espace) qui, à son tour, exerce un impact sur ses habitants». C'est donc une flexibilité de la résidence étudiante et à plus petite échelle, celle des logements qui sera visée lors de la conception de la résidence étudiante.

1.2.3 Les rapports de sociabilité

Un autre point important abordé, dans le cadre de cet essai(projet), est la gestion et l'encadrement des rapports de sociabilité. Dans un premier temps, il est intéressant de prendre connaissance des types de visiteurs que peuvent croiser les habitants, au sein de la résidence. Selon Korosec-Serfaty(1989), il existe 4 catégories de visiteurs: les étrangers complets, les étrangers familiers, les connaissances et les familiers. L'étranger complet est une personne que l'on n'a jamais vu et qui doit être maintenue le plus à distance. Les étrangers familiers sont les personnes que l'on connaît de vue, par exemple un voisin d'immeuble, et avec qui l'on entretient des conversations verbales impersonnelles. Les connaissances sont des collègues de travail ou encore un ami d'un ami que l'on accepte de recevoir chez-soi. Finalement, les familiers représentent les gens de notre famille qui ont un accès illimité au logement. Chacune de ses catégories d'étrangers implique des relations différentes, et donc un encadrement différent. C'est notamment par le parcours reliant l'extérieur de la résidence et la chambre de l'habitant qu'il sera possible d'encadrer les rapports de sociabilité entretenus entre les résidents.

Pour ce faire, cet essai(projet) misera sur la lisibilité du bâtiment et l'emploi d'espaces à aires ouvertes afin de permettre aux usagers de bien s'orienter dans le bâtiment et ainsi éviter de se retrouver dans des espaces auxquels ils ne sont pas conviés. De plus, ces qualités architecturales permettent aux différents usagers de voir venir; de voir sans être vus et d'être conscients des différentes activités ayant lieu dans la résidence. Ainsi, il est possible pour l'utilisateur d'accepter ou non de participer à une situation donnée. Comme le mentionne William-Robinson(2006): « The development of a sens of community requires not only that people are familiar with each other, but that they are aware of what is going on in their community. In effect, the relation between the open shared territory and the discrete private territories creates an awareness that allows for and is respectful of privacy».

Un autre élément important à considérer est le nombre d'habitants accueillis par la résidence universitaire. En effet, selon Williams-Robinson(2006), la taille du groupe à un impact sur le développement de la relation de l'individu avec les autres membres du groupe. Il serait donc préférable d'organiser la résidence étudiante en sous-groupe de résidents afin de permettre des relations entre étrangers familiers. En effet : «The fewer people that one meets on a regular basis, the more frequently one meets them, the greater the likelihood that one will recognize the people met. On the other hand, if one meets very large numbers of people on a regular basis, one may not recognize anyone.» (Williams-Robinson, 2006; 160)

1.3 L'intime: du macro au micro

Dans cette section, il sera question d'un élément qui semble essentiel à la réussite de la conception d'une résidence étudiante, tel que formuler dans l'hypothèse de départ de cet essai(projet), soit la protection de l'intimité du résident. Bien qu'il soit important que les rapports de sociabilités entre les usagers aient lieu et soit bien encadrés, il ne faut pas perdre de vue qu'une résidence étudiante est d'abord et avant tout le lieu où habitent les étudiants vivant sur le campus universitaire.

Un élément essentiel à la viabilité du chez-soi est, selon Amphoux, Mondada et Graumann, le caractère privé et intime de ce lieu. Au sein de la résidence étudiante, l'intimité du résident sera donc gérée par les transitions entre les différentes zones. Le terme transition représente ici tant les espaces intermédiaires que les espaces de transitions :

«[...]le premier [espace intermédiaire] correspondrait à une approche statique de l'espace proprement dit, avec ses qualités le rendant intermédiaire du point de vue de l'échelle, du statut et du caractère (privé/public, intérieur/extérieur, fermé/ouvert, sombre/clair...). Le second [espace de transition] renverrait, quant à lui, à une notion dynamique, celle du passage d'un espace à un autre, avec une transition atténuant leur opposition».
(Moley, 2006: 54)

Les transitions seront traitées selon deux échelles. Pour commencer, il faudra s'assurer d'une transition graduelle entre les zones publiques, accessibles et ouvertes à tous, et les zones privées, utilisées majoritairement par les habitants de la résidence. Dans un deuxième temps, une transition graduelle sera opérée entre les espaces collectifs, pouvant être utilisés par tous les habitants de la résidence, et les espaces intimes que sont les chambres des résidents.

De plus, tout au long de l'essai(projet) un parallèle sera effectué entre la résidence étudiante et un quartier résidentiel type situé en banlieue tel que proposé par Williams-Robinson (2006). La première raison, avancée par l'auteur, de l'utilisation de ce comparatif, est que l'on y retrouve le modèle idéalisé du chez-soi américain, soit la maison unifamiliale. De plus, selon William-Robinson(2006), le quartier résidentiel permet de cerner 7 différents types d'espaces qui, une fois ordonnés, permettent d'établir un gradient de territorialité, autrement dit, une échelle d'intimité. (voir annexe I) Le passage entre les espaces publics, semi-publics, semi-privés, privés, semi-intimes et intimes sera, par conséquent, un enjeu majeur tout au long de la conception de la résidence étudiante.

Afin de bien comprendre l'agencement des idées qui sous-tendent cet essai (projet) et de saisir l'impact sur celui-ci, il est intéressant de se référer à cette carte de concept (voir figure 1).

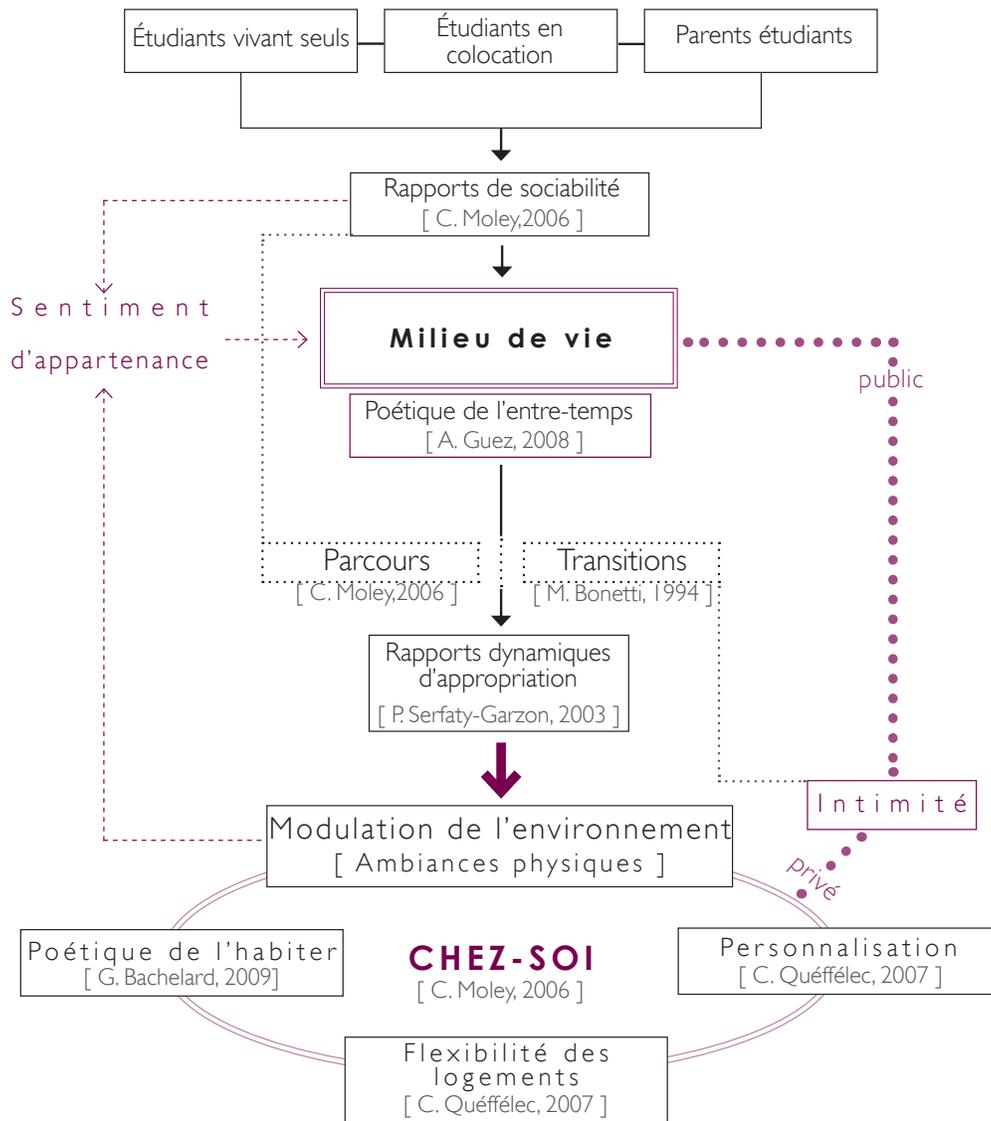


Figure 1 Carte de concept / Vanessa Vallée / 2013

Ainsi, la clientèle composée d'étudiant souhaitant vivre seuls, d'étudiants souhaitant vivre en colocation et de parents étudiants est réunie par des rapports de sociabilité qui encourage l'émergence d'un sentiment d'appartenance au milieu de vie. Ce milieu de vie présente une transition graduelle entre les sphères publiques et privées par la présence d'un parcours ponctué d'espaces de transitions. L'élément crucial, tel qu'avancé par cet essai (projet), faisant en sorte que la résidence étudiante soit perçue comme un chez-soi, est la modulation de l'environnement par les usagers, permettant un rapport dynamique d'appropriation des lieux. Ce faisant, on encourage encore davantage le sentiment d'appartenance au milieu de vie qu'est la résidence étudiante. Par la suite le sentiment du chez-soi est renforcé par la possibilité de personnaliser les lieux et de moduler le logement.

Chapitre 2: Habiter un milieu de vie temporaire

2.1 Mission et enjeux

La mission de cet essai (projet) vise à concevoir une résidence étudiante permettant d'accueillir une clientèle diversifiée, et permettant l'appropriation de l'espace par les usagers. Cette mission se fonde sur les enjeux relevés au cours des lectures d'essais de différents auteurs tels Julia Williams Robinson, Perla Serfaty-Garzon et Christian Moley. Ces lectures ont également permis de ressortir plusieurs enjeux et objectifs de design qui sous-tendent la conception de la résidence étudiante.

2.1.1 Appropriation et flexibilité

Quelques exemples d'application de cet enjeu: la modulation de la résidence, les espaces de rangement ouverts et fermés, l'optimisation de l'espace, les espaces pouvant supporter plusieurs activités et le mobilier amovible.

Objectif 1: L'espace de vie dans les logements devrait être optimisé afin d'être confortable pour les étudiants qui y vivent.

Objectif 2: Les espaces communs devraient être flexibles afin de supporter plusieurs activités se déroulant dans la résidence.



Figure 2 Rangement ouvert et fermé / <http://www.ducotedechezvous.com/ranger/Rangements> / 2013



Figure 3 Appropriation de l'espace par les occupants / ID Campus proposal / TANK Architectes / France / 2013

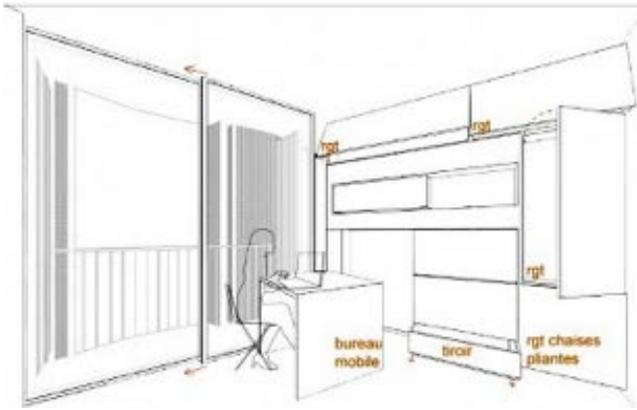


Figure 4 Mur de rangement / ID Campus proposal / Marchi Architectes / France / 2013

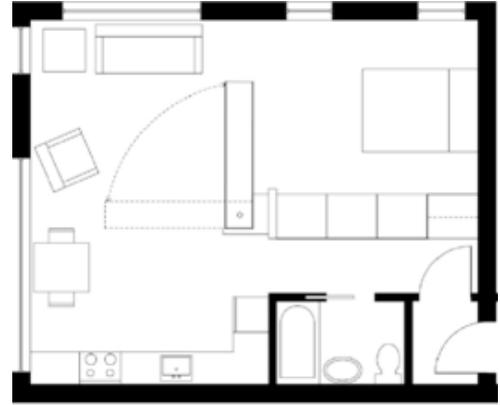


Figure 5 Modulation de l'espace par une cloison mobile / avi friedman / 2012

2.1.2 Chez-soi et intimité

Quelques exemples d'application de cet enjeu: la gestion du bruit, les différentes zones de la chambre, le positionnement des sanitaires, le caractère résidentiel, les espaces de transitions et les espaces intermédiaires.

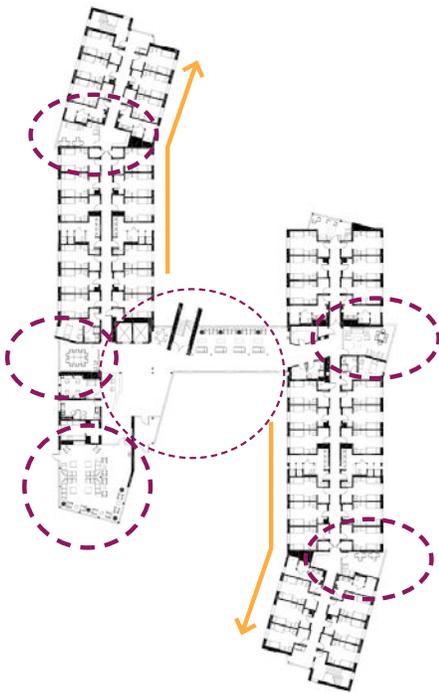


Figure 6 Organisation des espaces communs semi-publics et semi-privés / Hillside hall / LLB Architects / South Kingstown / 2012

Objectif 1: Le cheminement vers le logement devrait être organisé de telle sorte qu'une transition graduelle entre les espaces publics et privés soit perceptible afin de renforcer le sentiment d'intimité essentiel à la construction du chez-soi.

Objectif 2: La résidence étudiante devrait arborer un caractère résidentiel plutôt qu'institutionnel tant par l'organisation des lieux que par son esthétique.



Figure 7 Cheminement vers la résidence étudiante / Hillside Hall / LLB Architects / South Kingstown / 2012



Figure 8 Cour intérieure comme espace semi-public / Hillside Hall / LLB Architects / South Kingstown / 2012

2.1.3 Interactions sociales

Quelques exemples d'application de cet enjeu: les différents parcours de la résidence, les espaces communs intérieurs et extérieurs, les liens visuels au sein du bâtiment, le respect des différents modes d'interactions des usagers, les circulations agréables et confortables.

Objectif 1: Les espaces extérieurs devraient encourager et permettre les rencontres et les interactions entre les étudiants afin de renforcer le sentiment de communauté.

Objectif 2: La résidence étudiante devrait offrir une variété d'espaces communs afin de permettre les rencontres planifiées ou fortuites entre les résidents au sein de leur milieu de vie.



Figure 9 Regards croisés / Amsterdam University / Mecanoo / Pays-Bas / 2012



Figure 10 La cour intérieure comme lieu de socialisation / Alder Hall / Mahlum Architects Inc / Seattle / 2012



Figure 11 Circulation agréable et confortable et lisibilité de l'espace / Student Housin Winning Proposal / C.F. Moller Architects / Danemark / 2012-2015



Figure 12 La cour intérieure comme lieu de rencontre / RWU North Campus Residence Hall / Perkins+Will / Bristol / 2009

2.2 Programme

Le programme préliminaire de la résidence étudiante a été basé en premier lieu sur le programme de la future résidence étudiante qui sera construite prochainement sur le site du campus de l'Université Laval. (voir Annexe 2) Selon ce programme, la nouvelle résidence devrait accueillir environ 600 lits en plus d'intégrer les fonctions suivantes: buanderie, cuisine, salle à manger, salles d'études, salons d'étages, salle de jeux.

Dès l'étape préliminaire de la conception, il a été clair qu'il serait impossible de respecter le nombre de chambres visées dans le programme avancé par le service des résidences tout en visant une densité confortable et une diversité de logements. C'est donc en se basant sur ces considérations et à la suite des découvertes découlant de l'analyse du site et des ses environs que le programme final de la résidence conçue dans le cadre de cet essai (projet) a été réalisé.

- 421 lits:
 - 73% studios (308 lits)
 - 10% colocation (42 lits)
 - 13% parents-étudiants (55 lits)
 - 4% hôtellerie (16 lits)
- Café étudiant
- Marché étudiant
- Garderie
- Buanderies
- Salles d'études
- Cuisines communes
- Salons communs
- Espace de culture
- Salle d'ordinateurs
- Bureaux et administration

La nouvelle résidence étudiante offre donc une diversité de logement (voir figure 13) permettant de répondre aux différentes réalités des étudiants vivant sur le campus. Le logement de type studio à une superficie de 16 m² et s'adresse à une clientèle étudiante souhaitant vivre seule. Ce logement comprend une salle de bain privée et se situe à proximité des espaces communs telles les cuisines communes situées sur chaque étage. Le logement de type colocation à une superficie de 130 m² et comprends en moyenne 3 chambres à coucher. Il est équipé de sa propre cuisine, d'un petit salon et d'une salle de bain. Les logements destinés aux parents étudiants ont été réalisés dans le but de répondre à une clientèle de plus en plus présente au niveau universitaire (Larivière, Lepage, 2010 :14). Cette clientèle est composée soit d'étudiants ayant eu un enfant avant ou pendant leur parcours universitaire ou encore des étudiants effectuant un retour aux études après avoir eu un enfant. Ces logements offrent donc 2 chambres à coucher

et sont entièrement équipés. Ils sont situés à proximité d'une aire de stationnement et d'une cour semi-privée. C'est afin de répondre aux besoins de cette clientèle particulière qu'un espace garderie a été ajouté au programme de la future résidence.



Figure 13 Types de logements / Vanessa Vallée / 2014

Ces trois types de logements permettent de diversifier l'offre de logement disponible sur le campus puisque celle-ci est uniquement composée de chambres individuelles équipées d'un lavabo. Les salles de bains sont donc communes et desservent les logements situés sur un même étage.

En plus des logements pour étudiants, la nouvelle résidence offrira des unités de type hôtellerie. Elles permettront de loger les chercheurs, les professeurs invités, la famille des résidents permanents ou encore des touristes, et ce pour une courte durée. Ce type d'unité comprend un lit double, une cuisinette, un espace de travail et une salle de bain privée.

2.3 Étude de précédents

Dans le cadre de cet essai (projet), une analyse de précédents a été réalisée afin de recenser, dans un premier temps, les différents types d'implantations de plusieurs résidences étudiantes construites ou projetées à travers le monde. De plus, une étude comparative a été réalisée afin de mieux comprendre les avantages et les inconvénients des différentes décisions prises par les concepteurs dans le cadre des différents projets analysés (voir Annexe 3). Par la suite, il a été intéressant de différencier les modes de répartitions des espaces de vie au sein de différentes résidences (voir Annexe 4). En dernier lieu, la résidence Hillside Hall se trouvant sur le campus de l'Université du Rhode Island a été analysée plus en détail afin d'en retirer de plus amples informations programmatiques (voir Annexe 5).

2.3.1 L'intimité par l'implantation

À la suite de cette étude, il a été possible de diviser les différentes implantations en 3 catégories soit la cour, la barre et les hybrides (voir figure 14). Le type « cour » offre une très grande privacité des espaces extérieurs puisque l'accès à ceux-ci est restreint et contrôlé. Il est donc difficile d'imaginer que les résidents puissent effectuer des rencontres fortuites avec les autres utilisateurs du campus, ce qui va à l'encontre de la volonté de cet essai (projet). Le type « barre » est quant à lui difficilement appropriable au niveau des espaces extérieurs puisqu'il n'offre aucune zone plus privée.

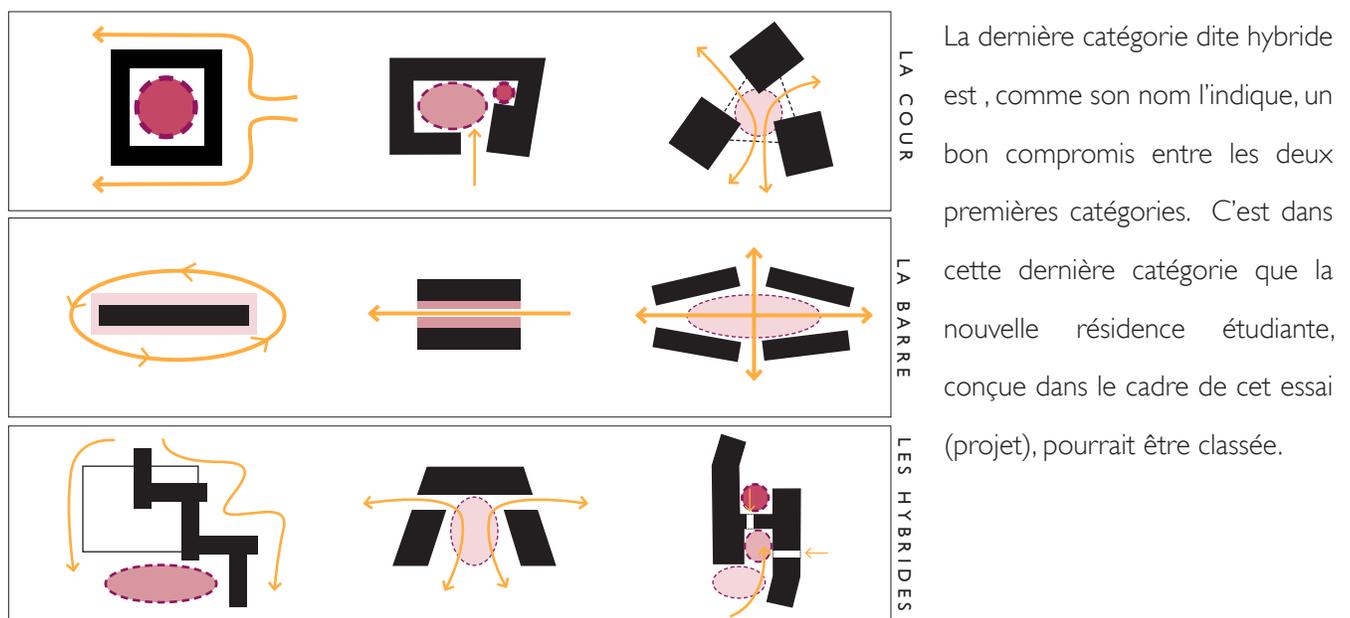


Figure 14 Catégories d'implantations / Vanessa Vallée / 2013

2.4 Le site : campus de l'Université Laval

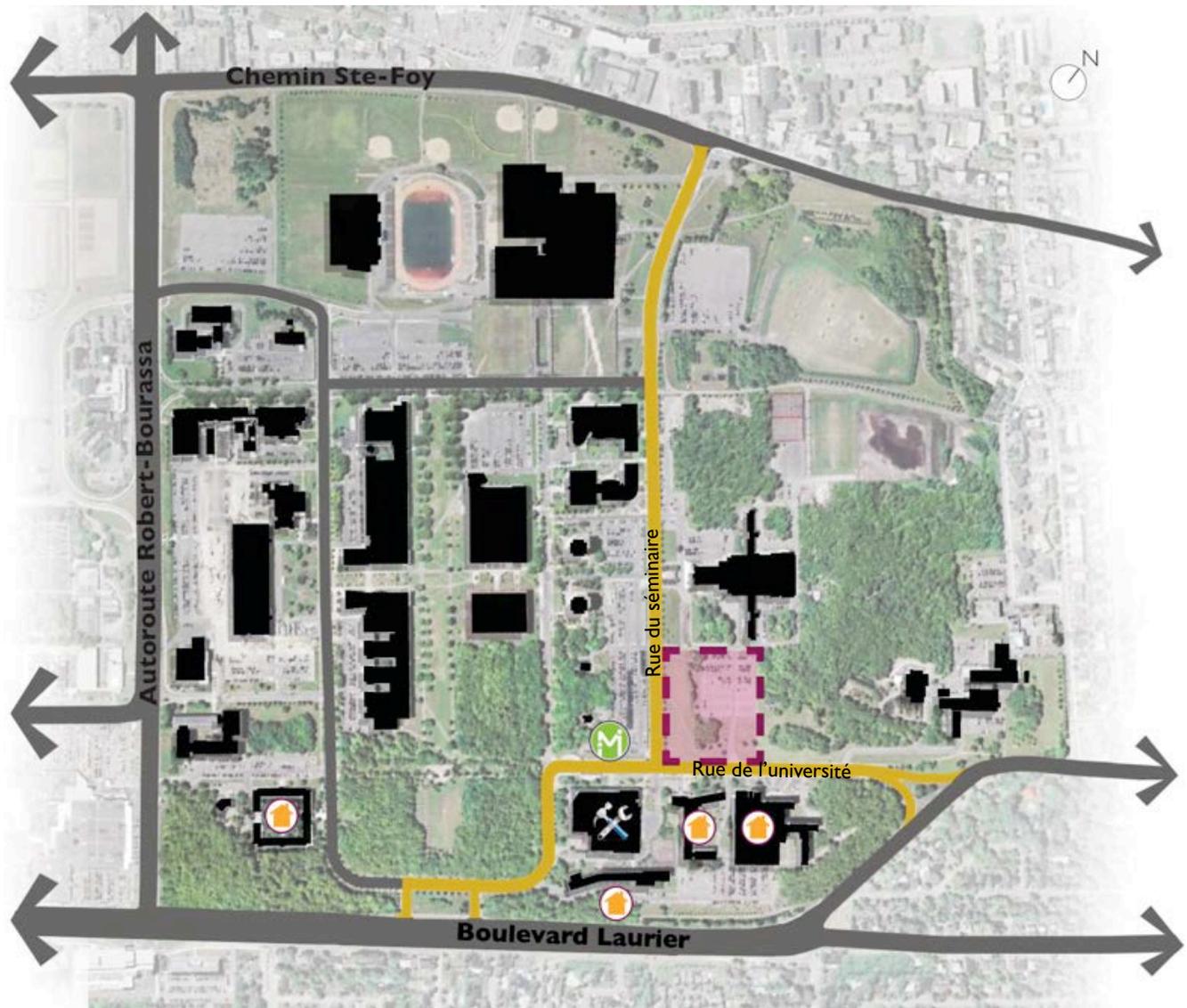


Figure 15 Localisation du site sur le campus de l'Université Laval / Vanessa Vallée / 2013

Le site sélectionné à une superficie de 2,51 hectares et se situe à l'angle des deux axes de circulations les plus empruntés du campus soit la rue de l'Université et la rue du Séminaire. Il se trouve à proximité de deux autres résidences étudiantes déjà présentes sur le campus soit le pavillon Alphonse-Marie-Parent (voir figure 18), accueillant 1050 étudiants, et le pavillon H.-Biermans-L.-Moraud (voir figure 19) accueillant 545 étudiants. Il est proposé qu'en se positionnant à proximité des résidences actuelles, il sera également possible de bonifier et renforcer l'esprit de communauté chez l'ensemble des étudiants vivant en résidences. De plus, le site est situé à proximité du pavillon de

service Alphonse Desjardins (voir figure 20), et des arrêts d'autobus principaux du campus.

La principale fonction du site à ce jour est un espace de stationnement pour le pavillon Louis-Jacques Casault situé au nord de la parcelle. De plus, cette dernière est utilisée par des groupes de sportifs afin de pratiquer des sports tels le soccer ou le frisbee.

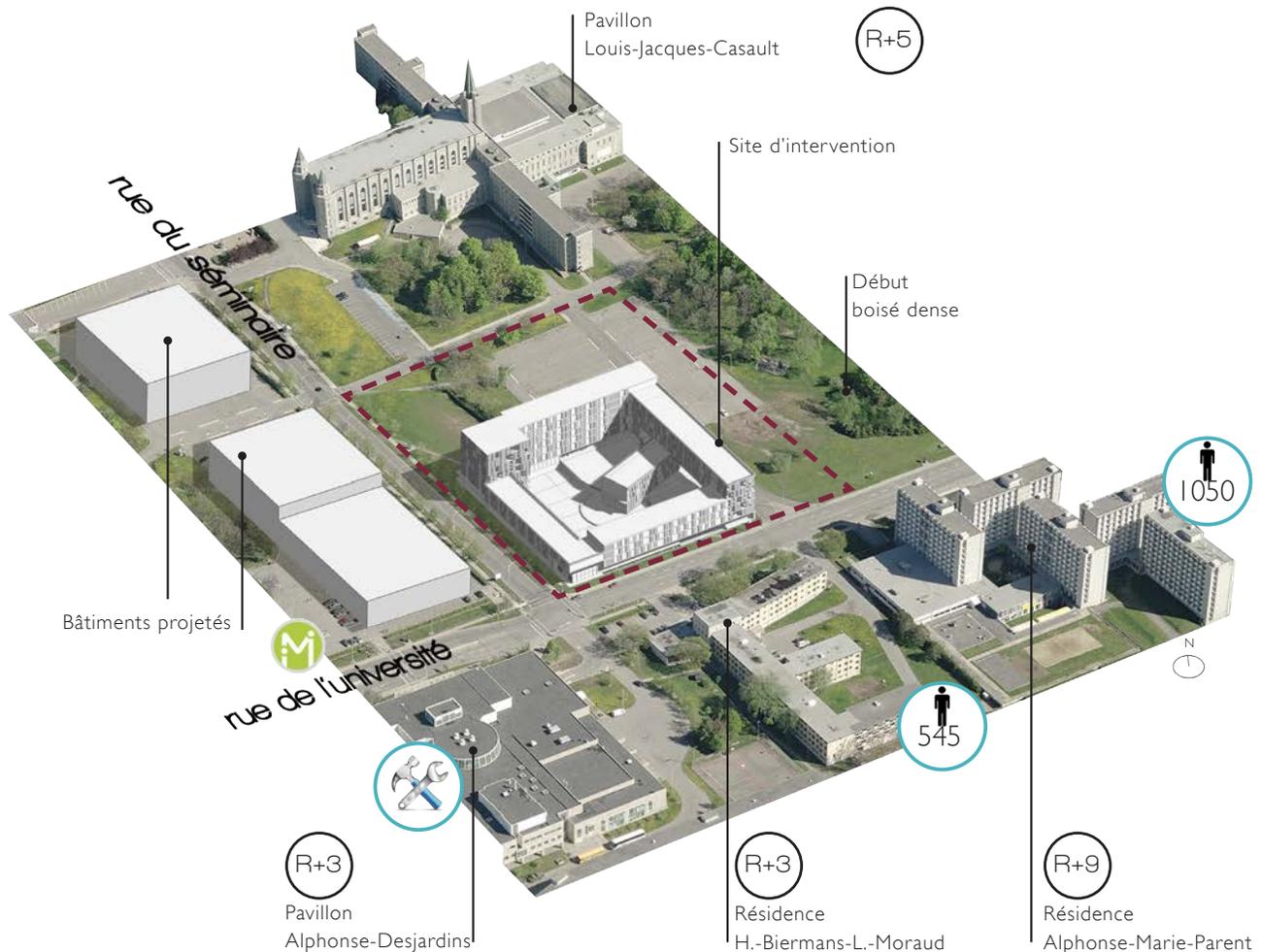


Figure 16 Axonométrie de la parcelle / Vanessa Vallée / 2014

Devant la parcelle, de l'autre côté de la rue du séminaire, se trouve présentement un grand stationnement de surface. Par contre, si l'on se réfère au plan directeur d'aménagement et de développement du campus (Commission d'aménagement de l'Université Laval / 2005), des bâtiments seront construits à cet emplacement (voir figure 16). Malheureusement, les informations concernant la nature et le gabarit de ces bâtiments n'ont pas été trouvées. Au nord-est de la parcelle se trouve un boisé dense séparant le site de la centrale de chauffage du campus.



En analysant plus précisément la parcelle, il est possible de relever la présence de traces causées par le passage des piétons (voir figure 17). En effet, plusieurs étudiants habitant les résidences actuelles traversent la parcelle en diagonale afin de rejoindre le pôle éducationnel situé au centre du campus. Cette constatation à engendrer des prises de décisions importantes tout au long du processus de conception, comme il sera possible de le constater un peu plus loin dans cet essai (projet). Une autre trace piétonne est également perceptible sur la parcelle. Celle-ci relie le pôle éducationnel du campus et le

Figure 17 Analyse de la parcelle / Vanessa Vallée / 2014

boulevard René-Lévesque en passant au travers du boisé dense. Cette trace se trouve à l'emplacement de l'ancien chemin Gomin qui traversait autrefois le campus. Une piste cyclable se trouve au sud-est de la parcelle. De plus le site se trouve à proximité du réseau sous-terrain piéton auquel la nouvelle résidence devra se connecter. Après avoir



Figure 18 Pavillon Alphonse-Marie-Parent / <http://eliottautourdu monde.wordpress.com/category/vie-universitaire/page/2/> / 2014

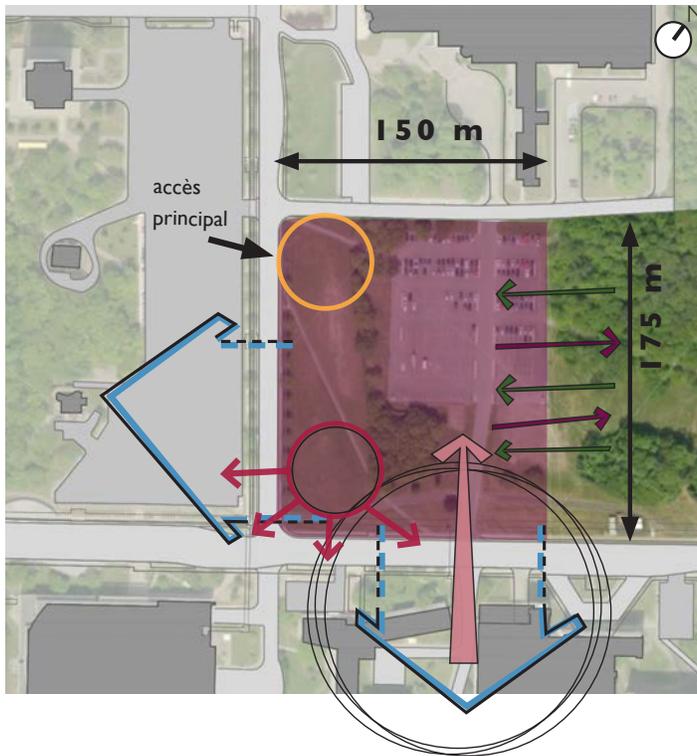


Figure 19 Pavillon H.-Biermans-L.-Morau / <http://www.flickr.com/photos/halas/6744317581/sizes/l/in/photostream/> / 2014



Figure 20 Pavillon Desjardins/ Google street view / 2014

effectué l'analyse du campus, il a été relevé qu'il y avait un manque flagrant quant à l'offre alimentaire. En effet, les seules options sont le petit dépanneur Alphonse situé dans le pavillon Alphonse-Desjardins et l'épicerie Métro située dans le centre d'achat Place Ste-Foy située complètement à l'ouest du campus, de l'autre côté de l'autoroute Robert-Bourassa. Il est donc proposé, comme mentionné dans le programme de la résidence étudiante, d'intégrer un marché



étudiant à la nouvelle résidence. Afin d'optimiser la visibilité du commerce, l'emplacement idéal serait au coin de la rue de l'université et la rue du séminaire. En ce qui concerne l'accès principal de la résidence, il est proposé de le placer au coin de la rue du séminaire et de la rue des arts puisque celui-ci est en direction du pôle éducationnel du campus. En se basant sur la trace piétonne présente sur le site, il est possible d'affirmer qu'en plaçant l'entrée principale à cet endroit, il sera possible de desservir la plus grande majorité de la clientèle de la nouvelle résidence.

Figure 21 Liens entretenus avec les voisins / Vanessa Vallée / 2014

C'est donc sur cette analyse de site que reposent la plupart des décisions prises lors de l'élaboration de la résidence étudiante. Ainsi, le nouveau bâtiment tentera de pallier aux lacunes présentes sur le campus, tout en s'harmonisant aux constructions existantes.



Figure 22 Vue panoramique du site / Vanessa Vallée / 2014

2.5 Une nouvelle résidence pour le campus de l'Université Laval

Après avoir fait plusieurs lectures, effectuer une recherche de précédents et avoir analysé le site d'intervention, la conception de la nouvelle résidence étudiante a pu débuter. Le *projet parCOUR étudiant: un chez-soi au coeur du campus*, comme son nom l'indique, mise beaucoup sur la cour intérieure comme catalyseur du projet afin de permettre l'appropriation des lieux par les occupants et de favoriser les rapports de sociabilité entre ceux-ci. Dans cette section de l'essai (projet), le projet d'architecture sera présenté et expliqué afin de montrer comment les différents enjeux et objectifs fixés au départ ont été atteints.

2.5.1 La volumétrie

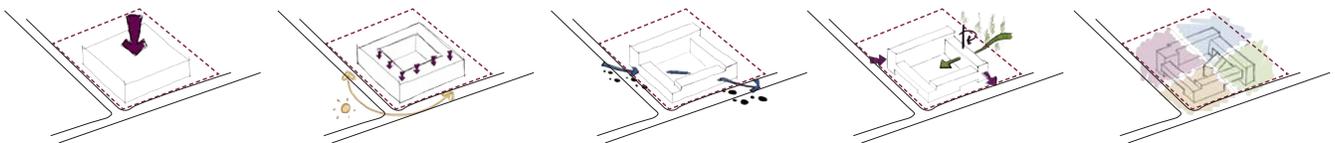


Figure 23 Croquis explicatif de la volumétrie finale du projet / Vanessa Vallée / 2014

Dans un premier temps, la cour a été surbaissée afin d'apporter de la lumière naturelle aux fonctions qui aurait été situées au sous-sol en temps normal. Ainsi, les fonctions comme la salle de jeu, la salle d'étude et les salons communs sont en rez-de-jardin, soit au niveau du sol de la cour intérieure. Du même coup, le surbaissement de la cour a permis d'apporter de la lumière naturelle au niveau du tunnel piéton existant en plus de permettre un lien visuel entre ce dernier et le projet (voir figure 24).

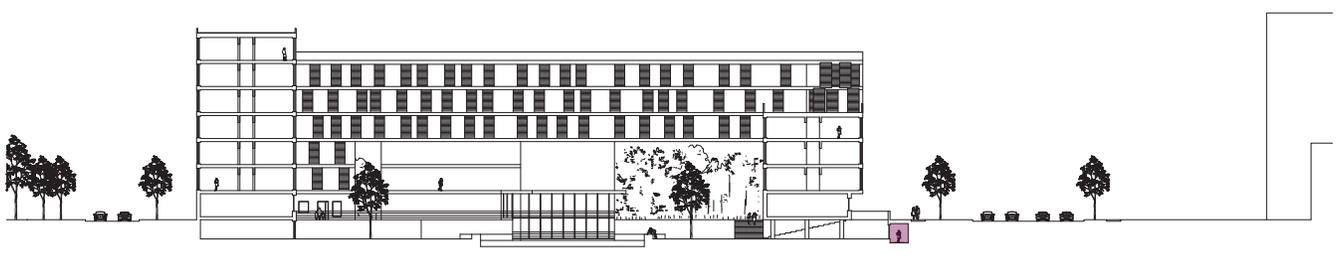


Figure 24 Coupe C 1:1000 / Vanessa Vallée / 2014

Par la suite, les étages situés au sud-ouest et au sud-est de la parcelle ont été abaissés afin de permettre un apport solaire maximal dans la cour intérieure (voir Annexe 6). Un microclimat y est ainsi créé par un bon accès à l'énergie

solaire, en plus d'être protégé des vents dominants par le bâtiment. Par la suite, une percée a été créée dans le bâtiment afin de permettre la traversée de la parcelle en diagonale (voir figure 25). Ainsi, tout le niveau rez-de-chaussée a été évidé afin d'offrir une visibilité franche de la cour intérieure. Un autre geste important en ce qui concerne la volumétrie du projet est la rotation vers l'intérieur de la section de bâtiment située au nord. Ce geste a permis d'ouvrir la cour sur le boisé en plus de segmenter la cour et ainsi créer des zones distinctes (voir figure 26).



Figure 25 Perspective d'hiver: matérialisation de la traverse piétonne / Vanessa Vallée / 2014

2.5.2 Un lieu de socialisation et de rencontres : la cour

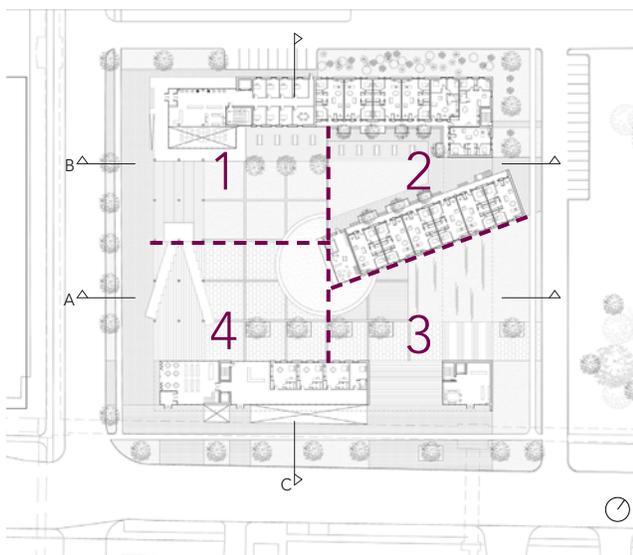


Figure 26 Les différentes zones de la cour / Vanessa Vallée / 2014

La cour intérieure est divisée en 4 grandes zones. La première est considérée comme étant une zone semi-privée puisqu'elle est entourée par des grands paliers de bois au sud-ouest, de la résidence étudiante au nord-ouest et est protégée par le surhaussement de la section 2 au nord (voir figure 27). La deuxième section est celle réservée à la clientèle des parents étudiants. Celle-ci est au même niveau que le sol du campus, et donc 2,5 m au-dessus du reste de la cour. Cette zone est la plus privée des quatre sections de par son surhaussement et son accès situé à l'arrière du

projet. De plus, les entrées des logements pour parents étudiants donnent directement dans cette portion de la cour. Cette zone est délimitée par la portion de bâtiment ayant été tournée vers le centre de la cour.



Figure 27 Coupe B 1:1000 / Vanessa Vallée / 2014

La troisième section est la zone la plus végétale de la cour puisqu'elle représente une continuité du boisé dense présente sur le campus. Une pente végétale douce (voir figure 28) relie le niveau du campus et celui de la cour. La quatrième et dernière zone est la section la plus publique de la cour. Elle est en grande majorité minérale afin de permettre le grand achalandage causé par la traversée de la parcelle par les étudiants. Afin de permettre cette traversée, cette portion de la cour atteint le niveau du reste du campus à l'aide d'un grand escalier minéral. Ces quatre sections de cour sont unies entre elles par un grand bassin de rétention des eaux de pluie. Ce dernier permet de créer un microclimat favorable en été en rafraîchissant l'air de la cour. En hiver, il devient une patinoire ensoleillée. Les quatre différentes sections de la cour sont donc traitées comme des petites cours à part entièrement ayant chacune



Figure 28 Coupe A 1:1000 / Vanessa Vallée / 2014

leur caractère particulier. En agissant de la sorte, il est souhaité que l'occupant du bâtiment trouve, parmi l'une ou l'autre de ces espaces, un endroit répondant à ses besoins. Une gradation des niveaux de privacité a également été tentée. Certaines difficultés ont été rencontrées lors de la conception de ce grand espace qu'est la cour intérieure. Une analyse plus approfondie de ces difficultés sera effectuée dans la section conclusion de cet essai (projet).

2.5.3 Répartitions des fonctions

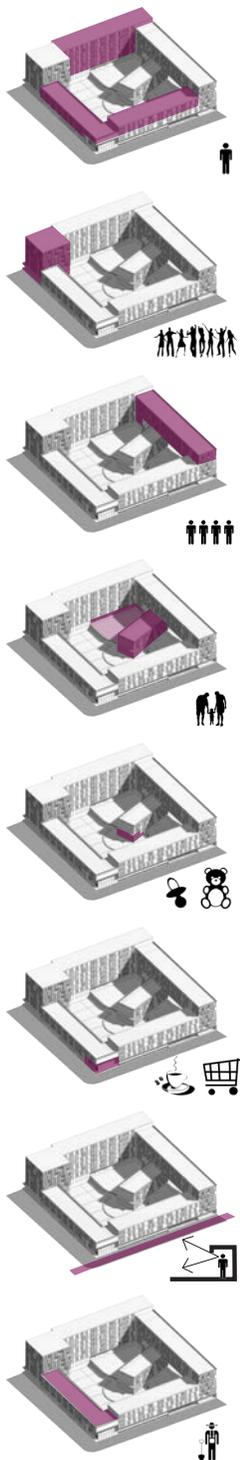


Figure 29 Répartition des fonctions dans la résidence / Vanessa Vallée / 2014

Comme il a été mentionné lors de l'explication du programme, la nouvelle résidence étudiante offre une variété de logements afin de desservir une clientèle diversifiée. Ces logements ont été positionnés dans le bâtiment de façon à respecter leurs besoins en terme d'intimité et d'espaces communs. Ainsi les logements de types studio ont été répartis le plus près possible du bloc commun (voir figure 29) contenant les cuisines communes et les salons communs. La résidence offre une cuisine commune pour chaque étage ce qui diffère du mode de fonctionnement des résidences déjà présentes sur le campus. Ce choix est basé essentiellement sur les lectures portant sur les interactions sociales et les rapports de sociabilités. Il a été possible de relever, notamment suite à la lecture de Williams-Robinson(2006), qu'il est important de segmenter la taille du groupe. Ainsi en croisant souvent les gens habitant sur le même étage qu'eux, les résidents auront une plus grande facilité à les reconnaître et à engager des rapports de sociabilité. Le bloc commun agit donc comme quartier central de la résidence. Dans ce bloc se situe également l'escalier principal desservant tous les étages de la résidence (voir figure 30). Il est proposé que cet escalier soit surdimensionné afin d'être plus agréable et intéressant à emprunter. En plus d'être largement vitré sur l'extérieur et d'offrir une vue constante sur la cour intérieure, cet escalier serait également vitré en direction des cuisines communes. Ainsi, en gravissant les différents étages, les résidents pourraient prendre connaissance de qui se trouve dans les différentes cuisines

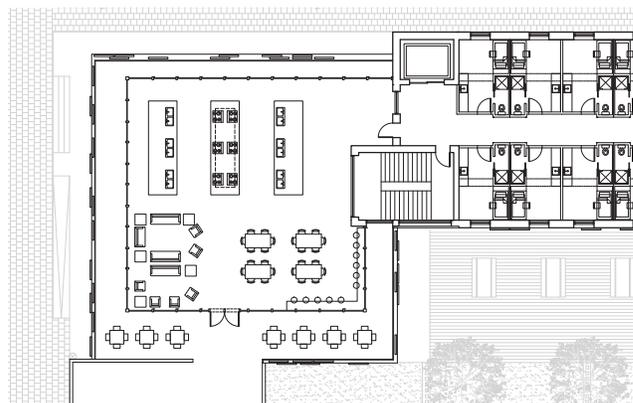


Figure 30 Extrait du plan R+3_Bloc commun / Vanessa Vallée / 2014



et ainsi choisir s'ils souhaitent ou non s'y arrêter.

Les logements de type colocation sont situés dans l'aile nord de la résidence. Puisque ces logements sont équipés de leur propres cuisine et salon, ils n'ont pas besoin d'être à proximité du bloc commun. Les logements destinés aux parents étudiants se situent dans l'aile ayant été tournée vers le centre du projet et au rez-de-chaussée de l'aile ouest, au niveau de la cour surhaussée. Les logements aux étages supérieurs sont accessibles par un système de coursives extérieures orientées vers l'intérieur de la cour. À proximité de ces logements, au centre du projet, se trouve une garderie afin de permettre aux parents d'aller à leur cours sans avoir à se soucier d'aller porter leur enfant bien loin.

Une autre fonction complémentaire ayant été intégrée à la résidence est le café et le marché étudiant (voir figure 31). Cette fonction a été positionnée sur le coin le plus public de la résidence, soit le coin sud. Cette fonction commerciale permettra de desservir tant les habitants de la nouvelle résidence que ceux des résidences existantes. En plus d'offrir aux étudiants un point de service alimentaire, le café amènera de la vie et de l'animation sur le coin du parcelle.



Figure 31 Vue du café et marché étudiant depuis l'intersection de la rue de l'université et de la rue du séminaire / Vanessa Vallée / 2014

En plus d'offrir des produits plus commerciaux, il sera possible de se procurer des aliments ayant été cultivés par les résidents sur le toit de la nouvelle résidence. En effet, il semblait tout à fait à propos de mettre à profit la grande

surface plane que représente le toit de l'aile sud. L'orientation solaire étant optimale, il est tout à fait réaliste de proposer une surface de culture à cet endroit (voir figure 32). Ce grand toit jardin permet également d'impliquer encore davantage le résident et ainsi de créer un attachement à son milieu de vie.



Figure 32 Vue du toit jardin / Vanessa Vallée / 2014

2.5.4 Du public à l'intime: parcours au sein de la résidence étudiante

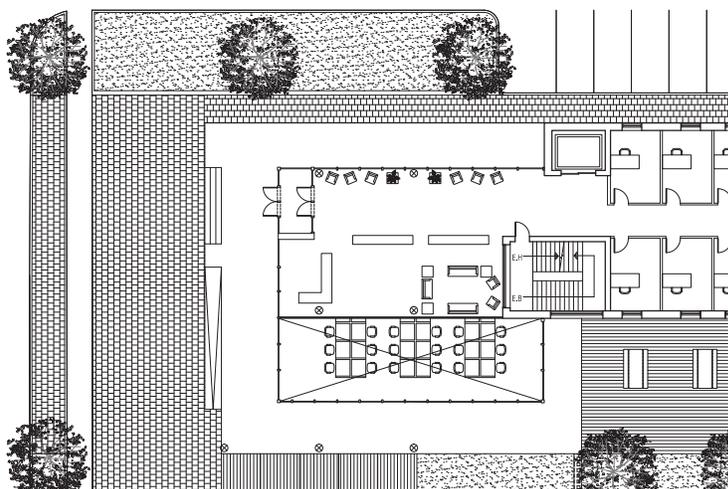


Figure 33 Extrait du plan du rez-de-chaussée_Entrée principale / Vanessa Vallée / 2014

Comme mentionné lors des sections précédentes, un des enjeux majeurs d'une résidence étudiante est de préserver l'intimité du résident. Dans le cadre de cet essai (projet), il est proposé que cette intimité pourra être possible grâce à une gradation et un enchaînement d'espaces de l'extérieur de la résidence jusqu'à la porte du logement. Le premier seuil se trouve avant même d'entrer



dans la résidence à proprement dit, avec la présence de 4 marches ayant pour but de marquer l'entrée et de rappeler les perrons des maisons unifamiliales. Après avoir gravi ces quelques marches, le résident se retrouve dans un espace semi-public accueillant les fonctions d'accueil, les boîtes aux lettres et les bureaux administratifs. Cet espace offre une vue plongeante sur les espaces situés en rez-de-jardin. Bien qu'il soit autorisé d'avoir une vue sur ces espaces, l'accès direct à ceux-ci n'est pas souhaité. Il semblait primordial qu'un visiteur n'ait pas accès aux espaces plus privés dès son entrée dans le bâtiment et c'est pourquoi il faut passer devant la zone d'accueil et changer de niveau afin d'atteindre ces fonctions du bâtiment. Ainsi après avoir traversé cette zone semi-publique, le résident entre dans la cage d'escalier principale et décide s'il souhaite descendre un étage afin d'atteindre les fonctions salle de jeux, salle d'étude et salon commun, ou s'il souhaite accéder à son logement situé aux étages supérieurs. Une fois arrivé à l'étage désiré, le résident sort de la cage d'escalier et aboutit dans un espace tampon situé devant l'ascenseur. Par la suite, il devra marcher le long d'un corridor le menant à sa chambre. Afin d'animer cet espace, il a été proposé d'avancer légèrement le bloc sanitaire des logements afin de créer de petites alcôves au niveau de l'entrée. De plus, des salons communs ont été intégrés à la trame afin d'apporter de la lumière naturelle dans le corridor central.

Ce parcours au sein du bâtiment a donc pour but d'éviter que de parfaits inconnus se rendent dans des espaces plus privés comme le corridor desservant les logements. En contrôlant le plus possible cet accès, il est possible d'affirmer que l'intimité du résident est préservée.

2.5.5 Rapports dynamiques d'appropriation : les panneaux coulissants

L'esthétique du projet a été pensée en fonction de l'objectif d'appropriation des lieux par les usagers. Pour se faire, il est proposé de laisser ceux-ci définir le langage du bâtiment par la modulation de panneaux coulissants installés tout autour de la résidence. Chaque chambre possède son propre panneau. Afin de bouger celui-ci, les usagers doivent ouvrir une grande fenêtre oscillo-battante puisque les panneaux sont positionnés sur la face extérieure du bâtiment (voir figure 34). Ces grandes ouvertures dans l'enveloppe du bâtiment permettent, une fois ouvertes, de se sentir comme à l'extérieur même à l'intérieur du bâtiment. Les panneaux sont composés de lattes horizontales orientées de façon à bloquer les rayons de soleil tout en conservant un lien visuel avec la cour intérieure. Les rails supportant les panneaux coulissants ont été positionnés derrière le parement de bois. Ils ne sont donc pas visibles de l'extérieur.

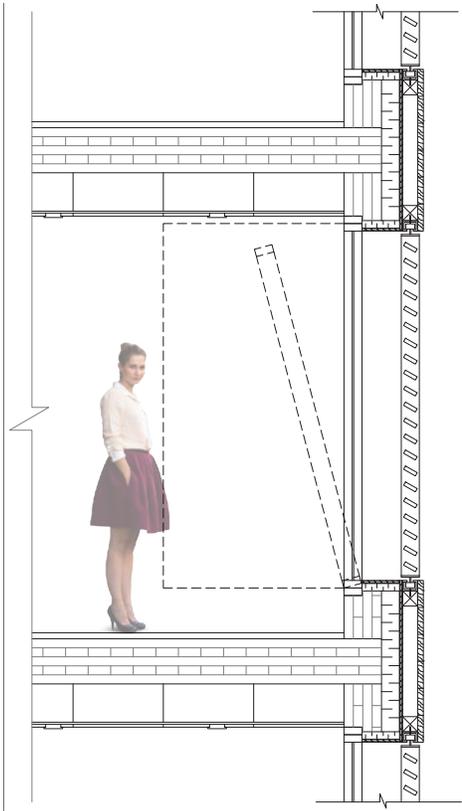


Figure 34 Détail panneaux coulissants 1.50 /
Vanessa Vallée / 2014

Le bâtiment, de par ses grandes ouvertures, agira comme une lanterne pour le campus une fois le soleil couché (voir figure 35). La modulation de la façade par les usagers sera alors très visible.

Le matériau choisi pour le parement est des lattes de bois horizontales. Un bois de couleur dorée a été choisi afin de s'apparenter à la brique jaune recouvrant la résidence H.-Biermans-L.-Moraud (voir figure 19, p.16) située en face du projet, de l'autre côté de la rue de l'université. Au fil des années, le bois aura tendance à grisonner selon son exposition à la lumière ce qui rappellera l'âge de la résidence et donc, le temps qui passe.



Figure 35 Une lanterne pour le campus / Vanessa Vallée / 2014

CONCLUSION

Cet essai (projet) s'était donné pour mission de concevoir une résidence étudiante permettant d'accueillir une clientèle diversifiée, et de permettre l'appropriation de l'espace par les usagers. Il a tenté de miser sur les rapports de sociabilité et sur les rapports dynamiques d'appropriation afin de créer un sentiment d'appartenance au milieu de vie. Cette dernière section a pour but d'énoncer les limites et difficultés rencontrées tout au long du processus de conception et de faire un retour critique sur l'ensemble de l'essai (projet).

Lors de la critique finale, les membres du jury ont souligné l'ampleur de l'échelle du projet et ont apprécié les solutions avancées, tant à l'échelle urbaine qu'à l'échelle humaine. Le projet a effectivement représenté un gros défi quant à l'intégration de concepts telles la temporalité, l'appropriation et la modulation de l'espace de vie principal qu'est le logement. Afin de s'assurer de l'intégration de ces préoccupations à l'échelle du logement, la conception du projet a débuté avec la réalisation d'un studio type puisqu'il représentait le logement le plus contraignant du à sa grande compacité. Une fois ce logement réalisé, il a été possible de déterminer la largeur de bâti nécessaire au bon fonctionnement de la résidence. Ces informations importantes maintenant déterminées, il a été possible de penser l'échelle urbaine du projet. Celle-ci a nécessité beaucoup de temps afin de bien jeter les bases quant au gabarit et au niveau optimal de surbaissement de la cour intérieure en fonction du potentiel d'ensoleillement et de l'accessibilité au site. Ce n'est donc qu'en toute fin de parcours qu'il a été possible de revenir à une échelle plus petite, celle du bâtiment. Bien que des allés-retours constants entre l'échelle urbaine et l'échelle du bâtiment aient été réalisés tout au long de la conception, des modifications auraient pu être apportées au bâtiment afin de bonifier l'expérience de l'utilisateur à l'intérieur de celui-ci. Par exemple, plus d'ouvertures sur l'extérieur dans les circulations et des corridors moins linéaires auraient été appréciés par les membres du jury. De plus, il aurait été intéressant de pousser plus loin la conception des logements en colocation. Lors de la critique finale, il a été proposé qu'un mode de distribution en cursive aurait pu être intéressant afin d'offrir des logements traversants en plus de permettre une plus grande flexibilité au niveau de l'aménagement du logement.

Le temps passé à régler la hiérarchisation des espaces dès l'extérieur de la résidence et dans la cour intérieure a été bénéfique pour le projet puisque celui-ci démontre une belle sensibilité à ce niveau. Il a pourtant été difficile d'aménager les différentes cours sans en faire trop. La cour intérieure aurait pu être un projet en soi vu sa dimension importante.

Un autre point fort du projet est l'intégration de différents types de logement au sein du même bâtiment. L'intégration de la clientèle des parents étudiants a été particulièrement appréciée par les membres du jury. Puisque l'offre de la nouvelle résidence diffère de celles déjà présentes sur le campus, il est réaliste d'imaginer qu'il serait possible de combler les places au sein du nouveau bâtiment.

Le dernier point soulevé par les membres du jury lors de la critique finale concernait l'esthétique du projet et, plus particulièrement, les panneaux coulissants. Selon certains, ces panneaux apportent une complexité au bâtiment qui n'est pas nécessaire. D'autres appréciaient l'idée de la modulation de la face et étaient confortables avec l'idée de non-fonctionnement de ces panneaux en hiver. De plus une autre piste de solution apportée lors de la critique finale est qu'il aurait été intéressant de substituer les panneaux à lattes horizontales par des panneaux isolants étant beaucoup plus adaptés à notre climat québécois. Une fois fermés, ils auraient permis d'optimiser la performance énergétique de la résidence. Ce choix avait été écarté du à des considérations d'apport lumineux dans le logement et de lien visuel avec l'extérieur. Une solution hybride offrant un double système d'occultation aurait probablement été souhaitable. Ainsi des solutions différentes auraient pu être proposées aux résidents selon la saison.

Malgré ces différentes préoccupations soulevées lors de la critique finale, le projet a atteint sa mission fixée au départ soit l'intégration d'une diversité de clientèle et l'appropriation du bâtiment par les usagers. J'aurais tout de même aimé pousser davantage la conception des différents logements afin d'optimiser l'espace de vie et de bonifier l'expérience de l'utilisateur. Cet essai (projet) m'a permis d'explorer des notions comme la temporalité, le sentiment du chez-soi, les rapports de sociabilité et l'appropriation des lieux, et d'utiliser ces thèmes comme moteur conceptuel pour un projet d'architecture.

Le résultat final représente somme toute un aboutissement de ces recherches et soulève également plusieurs pistes de solutions pour les projets à venir.

BIBLIOGRAPHIE

- AMPHOUX, Pascal et MONDADA, Loreza. 1989. *Le chez-soi dans tous les sens*. Architecture and Behavior, Vol.5, no.2, p.135-150
- BACHELARD, Gaston. 2009. *La poétique de l'espace*. 10e Édition. Presse Universitaire de France, Paris Hommes et perspectives, Quadrige, 214p.
- BERQUES, Augustin (dir) , et al. 2008. *L'habiter dans sa poétique première: Actes du colloque de Cerisy-la-Salle*. Paris: Éditions donner lieu, 405p.
- BONETTI, Michel. 1994. *Habiter: Le bricolage imaginaire de l'espace*. Re-connaissances. France: Hommes et perspectives, 230p.
- Commission d'aménagement de l'Université Laval. 2005. Plan d'aménagement et de développement du campus de l'Université Laval. Québec, 54p.
- École d'architecture de l'Université Laval. 2010. *Architecture et habitat collectif au Québec : 65 immeubles résidentiels*. Québec : Les publications du Québec, 240p.
- École d'architecture de l'Université Laval. 2006. *Densité, Mixité, Habitabilité : Regards sur l'habitat collectif*. Québec : Université Laval, 80p.
- MARÍA DE LAPUERTA, José. 2007. *Collective Housing: A Manual*. Madrid : Ingoprint SA, 223p.
- FERNÁNDEZ PER, Aurora et ARPA, Javier. 2007. *Density projects : 36 new concepts on collective housing*, a+t ediciones, 397p.
- FERNÁNDEZ PER, Aurora et ARPA, Javier. 2010. *Next : Collective housing in progress*, Gráficas Santamaría, 335p.
- France, Ministère éducation nationale, enseignement supérieur, recherche. 2007. *Le logement étudiant: regards critiques & vision d'avenir*; rédigé par Christian Queffélec. : Les services de la vie étudiante CNOUS CROUS, 104p.
- FRIEDMAN, Avi. 2012. *Fundamentals Of Sustainable Dwellings*. Washington: IslandPress, 229p.

- GIRBA, 2006. Démarche participative : pour l'aménagement d'un nouveau quartier universitaire sur le campus de l'Université Laval. Québec : Université Laval, 72p.
- GRAUMANN, Carl. (1989) «Vers une phénoménologie de l'être-chez-soi». *Architecture and Behavior*, Vol.5, no.2, p.111-116
- ISRAEL, Toby. 2003. *Some place like home: Using design psychology to create ideal places*. Grande-Bretagne. Wiley-Academy, 242p.
- KOROSEK-SERFATY, Perla et CONDELLO, Montagna. (1989) «Demeure et altérité: mise à distance et proximité de l'autre» *Architecture and Behavior*, Vol.5, no.2, p.161-173
- LARIVIÈRE, Delphine et LEPAGE Marianne. 2010. «Choisir d'être parents étudiants : Portrait de la réalité des parents étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur et des pratiques prometteuses susceptibles de favoriser leur intégration et leur réussite scolaires». Rapport Final, Québec, Université Laval, 130p.
- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. 2008. *Dernières nouvelles : Architecture et habitat étudiant en Europe*. France: AAM Éditions, 311p.
- MOLEY, Christian. 2006. *Les abords du chez-soi: En quête d'espaces intermédiaires*. Paris : Éditions de la Villette, 255p.
- MORCOS, Nathalie. 2009. *Exploring Small Residential Spaces*. Mémoire de maîtrise en architecture. Montréal: Université McGill
- SALIGNON, Bernard. 2010. *Qu'est-ce qu'habiter?*. Paris: Éditions de la Villette, 143p.
- SERFATY-GARZON, Perla. 2003. *Chez soi : Les territoires de l'intimité*. Paris : Armand Colin, 253p.
- SMYTH, Gerry et CROFT, Jo. 2006. *Our houses: The representation of domestic space in modern culture*. Amsterdam: Editions Rodopi B.V. *Nature, culture and littérature* 02, 261 p.
- VILLELA-PETIT, Maria. (1989) «Le chez soi: espace et identité». *Architecture and Behavior*, Vol.5, no.2, p.127-134
- WILLIAMS ROBINSON, Julia. 2006. *Institution and Home : Architecture as a Cultural Medium*. Amsterdam : Techne Press, 268 p.

ANNEXE I Tableau explicatif_du public à l'intime

(Williams-Robinson, 2006 : 163)

Domain (urban analogue)	Territorial Access	Range Distance	Scale of Use	Term of Occupancy	Reponsible Entity	Social Control	Environmental Control
1. Public-Urban (city, sub,town)	Everyone	500'+	500+	Temporary	Municipality	Hired staff/ police, Formal rules/ laws	Accessibility Visibility Implied boundaries
2. Public-Neigh (neighborhood)	motivated	1-500'	100-500	Intermittent	Neigh Org	Hired staff/ police Formal rules/ laws	Accessibility Visibility Implied boundaries
3. Semi-Public (street/block)	motivated	1-300'	30-100	Intermittent	Street/block neighbors	Recognition Cultural conventions	Accessibility Visibility Implied boundaries
4. Semi-Private (lawn, porch)	sanctioned	1-100'	5-30	Intermittent	Adjacent neighbors	Recognition Cultural conventions	Accessibility Visibility Implied boundaries
5. Private (lr, dr, kit, etc.)	Invited by group	1-40'	1-12	Permanent	Household	Household conventions	Enclosure, Locked door
6. Semi- Intimate (hall to br& ba)	Invited by group	1-25'	1-6	Intermittent	Household	Household conventions	Visibility, Implied separation
7. Intimate (br & ba)	Invited by individual	1-15'	1-2	Permanent	Individual	Household conventions, Personal dominance	Enclosure Door (Lock- toilet/ bathroom)

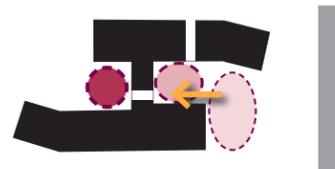
ANNEXE 2 Programme projeté pour la futur résidence étudiante

Programme préliminaire pour la nouvelle résidence étudiante, Université Laval, 2013

UNIVERSITÉ LAV		Coût budgétaire de construction pour les résidences		
Service des immeubles		SRES-006 6 juin 2012		
Nombre de logement et type				
	Superficie (m ²)	%	Nbre unité	Nbre lit
Studio	30	40%	122	122
Appartement 2 chambres	60	60%	92	184
Total			214	306
Superficie brute requise				
		PROPOSITION		
		Total (m ²)	Total (%)	
Résidences - Logement		9 180	61,5%	
Résidences - locaux communs		75	0,5%	
Résidences - Buanderie		75	0,5%	
Résidences - Rangement		299	2,0%	
Résidences - administration		0	0,0%	
Autres (location, autres activités, etc.)		0	0,0%	
Rangement pour édifice		75	0,5%	
Sous-total net		9 702	65,0%	
Circulation		2 538	17,0%	
Mécanique et électricité		299	2,0%	
Toilettes communes		224	1,5%	
Entretien ménager		75	0,5%	
Vide techniques		75	0,5%	
Circ, méc, etc.				
Murs et cloisons		2 015	13,5%	
Total		14 927	100,0%	

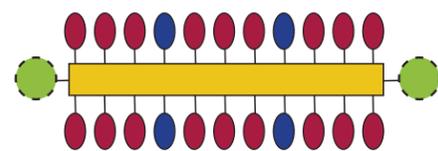
ANNEXE 3 Analyse comparative de précédents

1 Hillside Hall // 2012 // University of Rhode Island // USA // LLB Architectes



- 429 lits
- 5 étages
- épaisseur d'une aile : 12m
- chambre occupation double : 25 m²

- + Forme crée des espaces privés extérieurs
- + Séquence organisationnelle

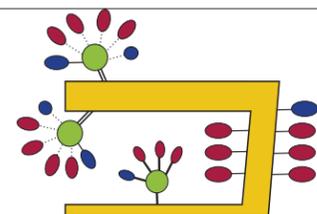


2 Graduate House // 2000 // University of Toronto // CAN // Morphosis + Teeple Architects Inc



- 475 lits
- 11 étages
- épaisseur d'une aile: 12m
- studios 36m²
- 4cc : 97 m² (sur 2 niveaux)

- + Plusieurs types de chambres (4 cc sur 2 niveaux, studios, 3cc sur 1 niveau)

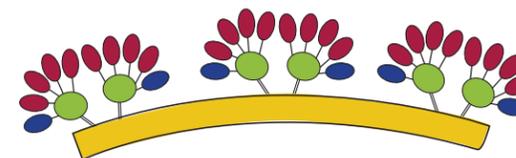


3 Erindale Hall // 2003 // University of Mississauga Ont. // CAN // Baird Sampson Neurt Architects



- 200 lits
- 4 étages
- épaisseur d'une aile : 10 à 25 m
- 4 cc : 92 m²

- + Recul du rez-de-chaussée permettant un espace protégé
- + Chambre en grappe : rapports de sociabilité

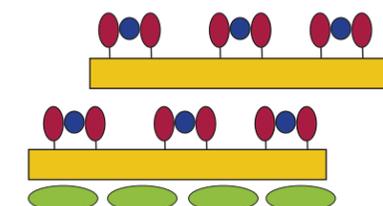


4 Chaudronniers // 1998 // Co-résidentiel Mulhouse // France // TOA Architectes



- 82 chambres
- 2 à 4 étages
- épaisseur d'une aile: 12 à 18 m
- 1 1/2 : 17,5 m² (2 par 2)

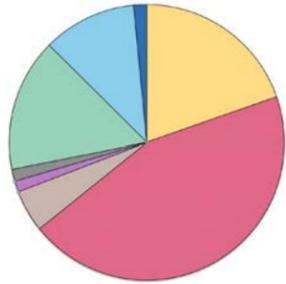
- + La parcelle creusée amène plus d'intimité et oblige un trajet
- + Circulation sous forme de coursive intérieure
- + Chambres évolutives



ANNEXE 4 Analyse de précédents_ Répartition des espaces

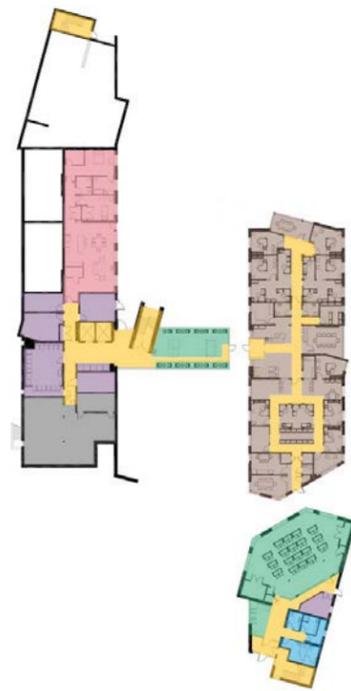
	Modèle linéaire	Modèle grappe	Modèle appartement
Intimité	-	+	++
Rentabilité	++	+	-
Espaces communs	<i>publics</i>	<i>semi-privés</i>	<i>privés</i>
Notes	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement ce modèle sur le campus • Souvent monotones • Fonction du corridor problématique (intime, privé, public) • Coûts plus abordables • Personnes seules 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforce le sentiment d'appartenance et de communauté • Volumétrie intéressante • Coûts abordables • Personnes seules ou colocation 	<ul style="list-style-type: none"> • Avec ou sans cuisinette • Individualisme • Coûts élevés • Personnes seules, couples et familles

ANNEXE 5 Hillside Hall / University of Rhode Island / USA / 2012

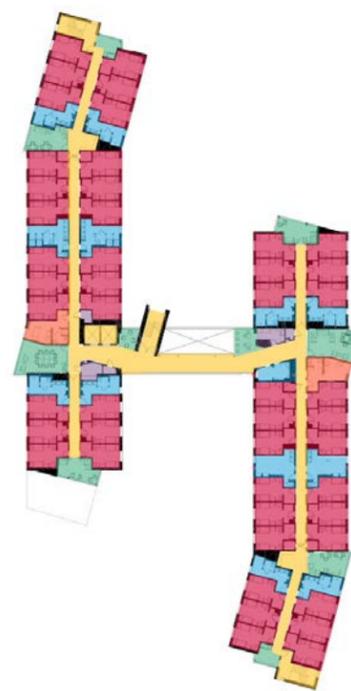


5 étages
 120 000 pi²
 429 lits
 Chambre majoritairement en occupation double de 23m²

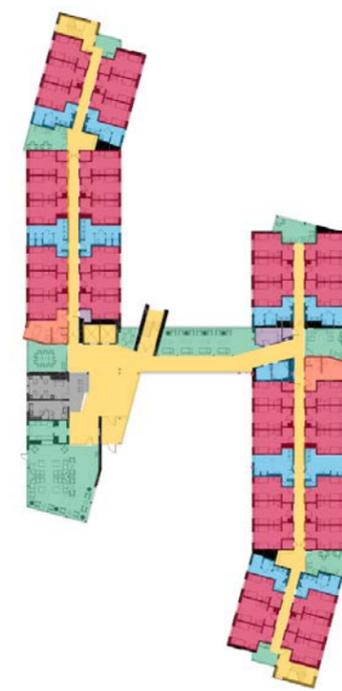
- Circulations
- Logements
- Rangement/Conciergerie
- Bureaux
- Mécanique
- Espaces communs
- WC
- Cuisine/Salle à manger



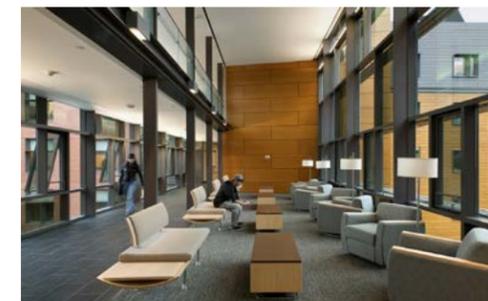
Plan Rez-de-jardin



Plan Rez-de-chaussée



Plan Étage type



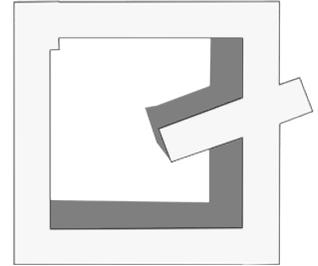
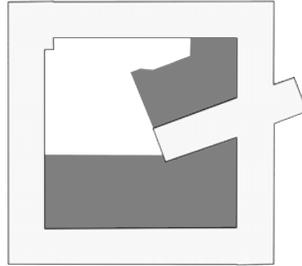
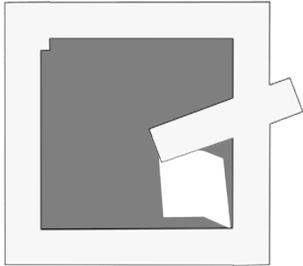
ANNEXE 6 Potentiel d'ensoleillement _ Analyse Échotect

Solstice d'hiver

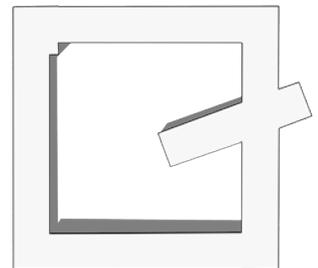
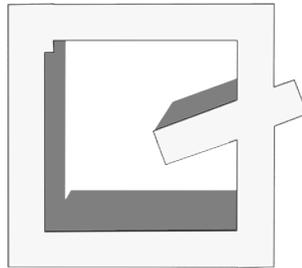
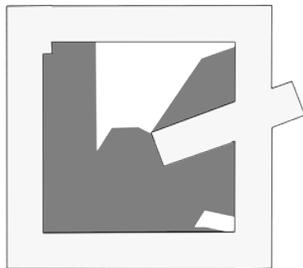
Équinoxe

Solstice d'été

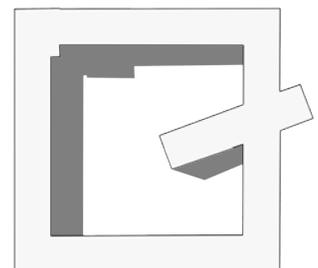
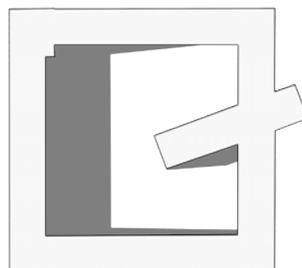
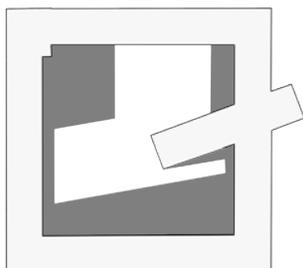
9.00



12.00



15.00

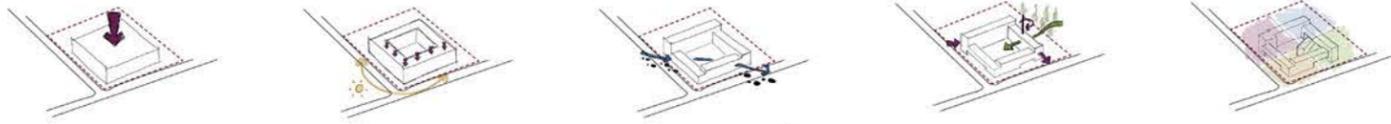


ANNEXE 7 Planches présentées à la critique finale de l'essai(projet)

PARCOUR étudiant

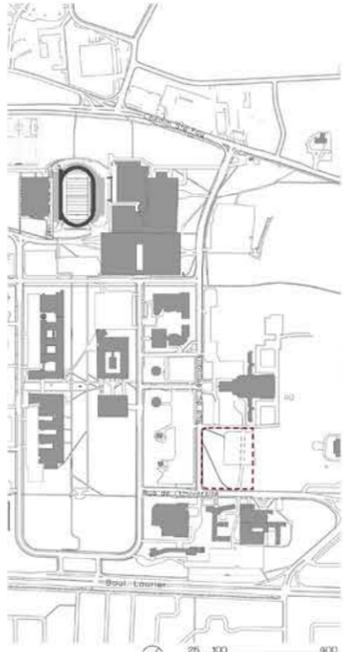
un chez-soi au coeur du campus de l'Université Laval

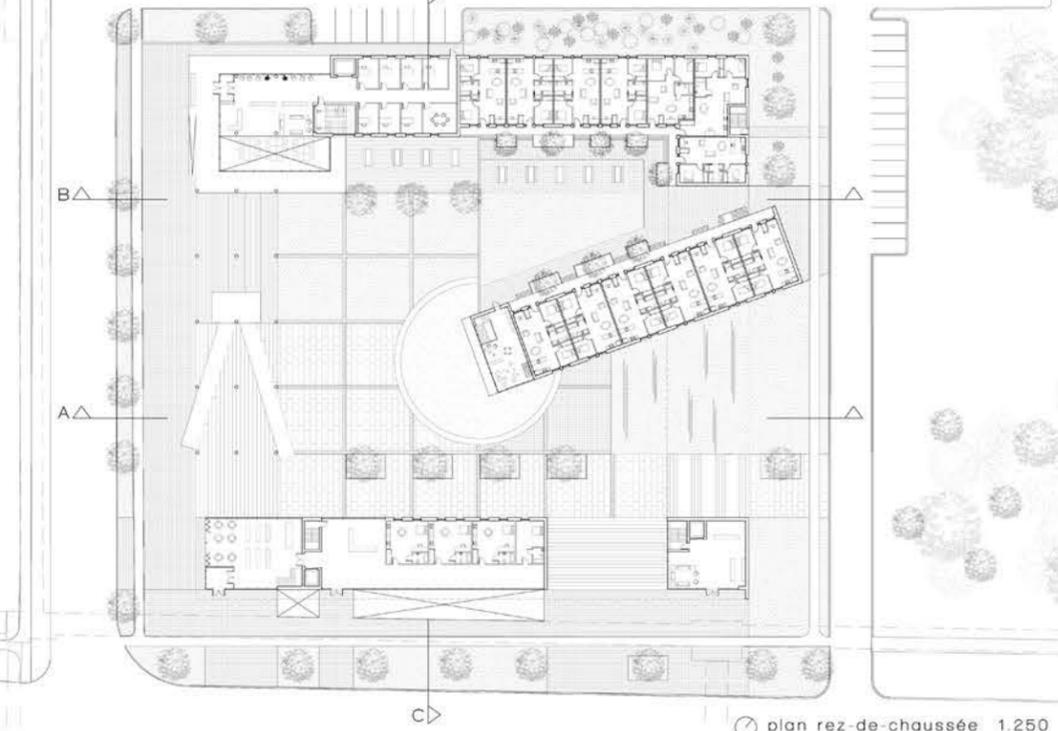




Programme

- Dimension de la parcelle : 2.51 ha
- 421 lits :
 - 73% studios // 308 lits
 - 10% coloc // 42 lits
 - 13% familles // 55 lits
 - 4% hôtellerie // 16 lits
- 3 à 7 étages
- Café étudiante
- Marché étudiant

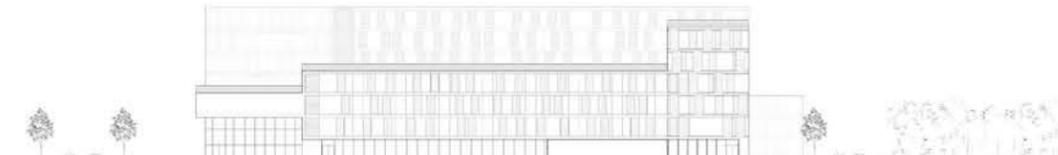




plan rez-de-chaussée 1.250

Potentiel d'ensoleillement

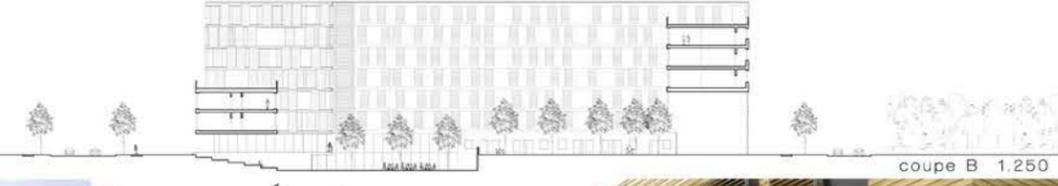
	Solstice d'hiver	Équinoxe	Solstice d'été
9.00			
12.00			
15.00			



élévation rue de l'Université 1.250



coupe A 1.250

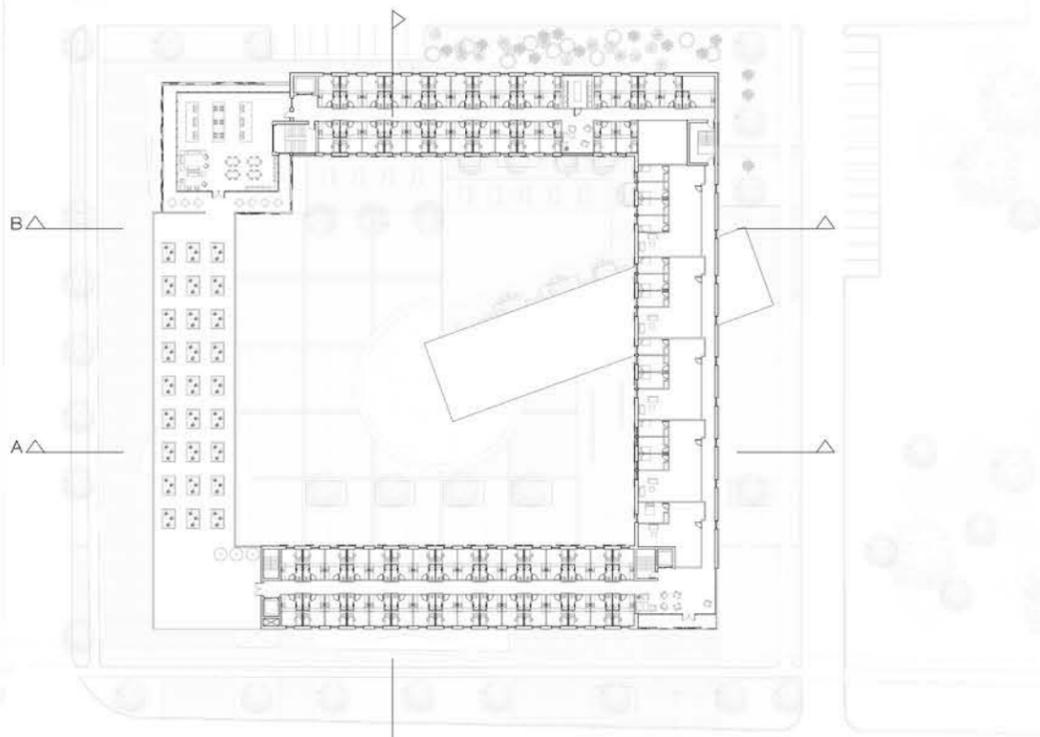
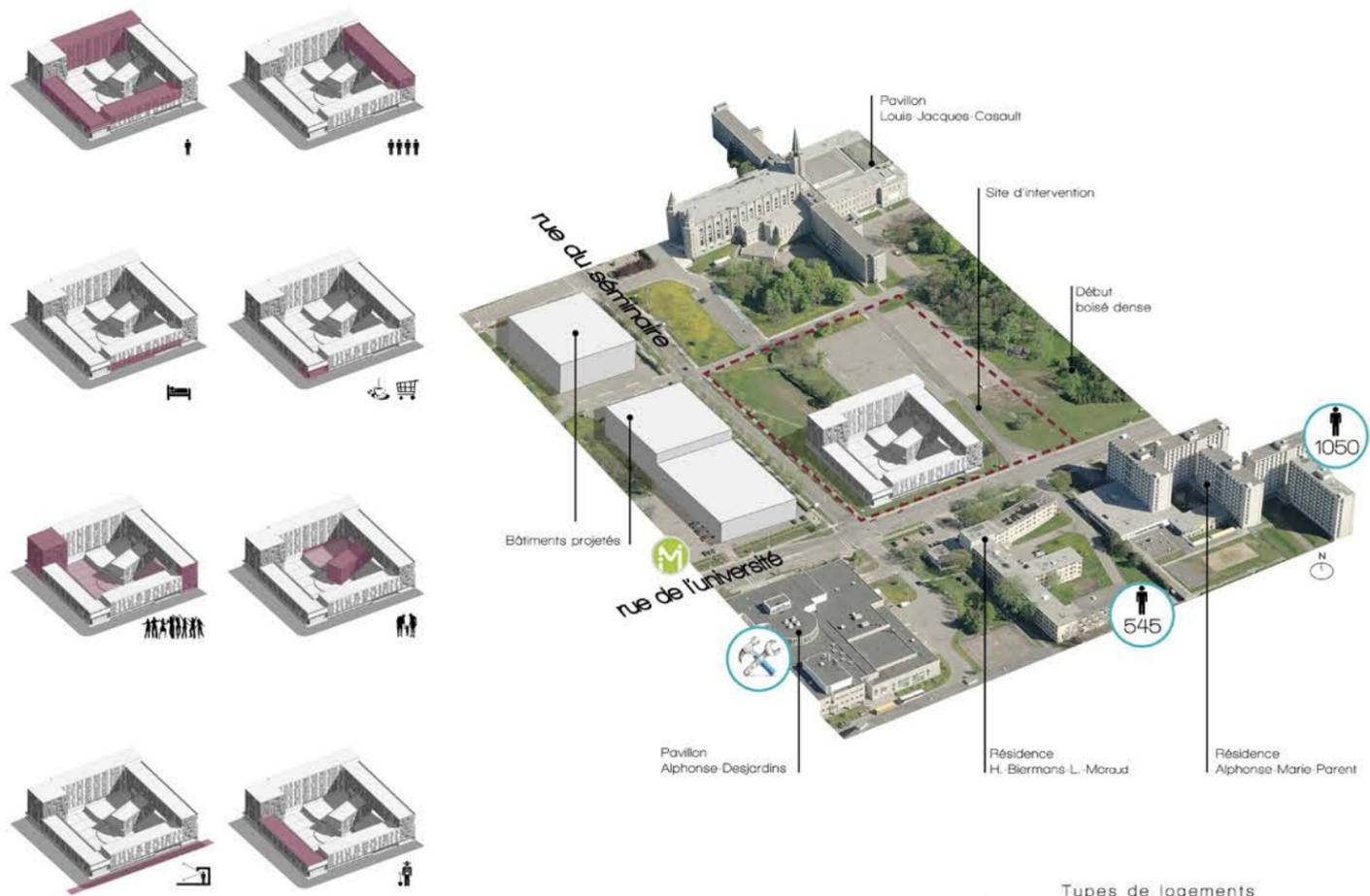


coupe B 1.250

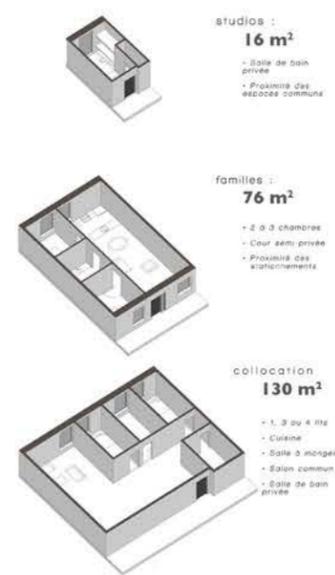




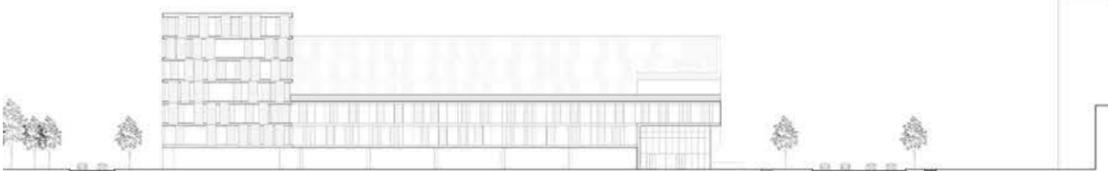




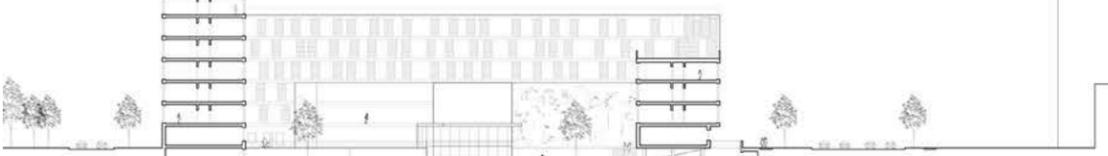
Types de logements



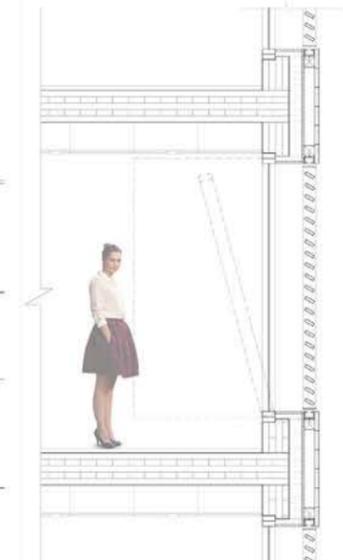
plan r+3 1.250



élévation rue du séminaire 1.250



coupe C 1.250



détail panneaux 1.15



Critique finale essai(projet) de fin d'étude Hiver 2014
Vanessa Vallée // Superviseur André Potvin